

# Kanfen

Kanfen-sous-Bois ■ *Bulletin municipal 2016*

[www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)



**UNE OFFRE COMMERCIALE  
QUI S'ÉTOFFE**

## Sommaire

État Civil - Population .....	04-05
Les incontournables en images .....	06-07
Scolaire et périscolaire .....	08-13
Eclos : interview Carine Friedmann .....	14-15
Culture & Manifestations .....	16-19
Dossier cellules commerciales & pavillons seniors .....	20-21
Cellules commerciales .....	22-23
Pavillons seniors .....	24-25
ZAC de Raville .....	26-27
Travaux : voiries .....	28-29
Le village .....	30-31
Urbanisme .....	32-33
Citoyenneté .....	34-37
Intercommunalité .....	38-41
Associations .....	42-43
Finances communales .....	44-45
Le bildstock .....	48

[www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)

### Bulletin municipal 2016

Le bulletin municipal est intégralement réalisé et conçu par la Commission de la Communication

**Directeur de la publication :** Denis Baur  
**Rédaction :** I. Renoir - W. Bellofatto - N. Greff  
 - R. Di Bartoloméo - I. Debourges - S. Veillet -  
 S. Citerne  
**Conception graphique :** S. Citerne - I. Renoir  
**Photos :** S. Citerne (sauf mention particulière)  
**Impression :** Imprimerie L'Huillier • Florange  
 Imprimé en 600 exemplaires

**Mairie de Kanfen**  
 4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN  
 tél. : 03 82 50 61 10 - fax : 03 82 50 61 68  
**Courriel :** [mairie-kanfen@orange.fr](mailto:mairie-kanfen@orange.fr)  
**Liste de diffusion :** [infos.kanfen@gmail.com](mailto:infos.kanfen@gmail.com)  
**Heures d'ouverture :**  
 Lundi - mercredi - jeudi : 9h30 - 11h30 • 14h30 - 17h  
 Mardi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 19h

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document

## Édito



Chères et chers concitoyens,

L'année 2017 marque le passage dans la seconde moitié du mandat de l'équipe municipale. Une équipe qui s'est évertuée, tout au long de la période écoulée, à travailler pour votre bien-être. Au cours des derniers mois, l'achèvement des cellules commerciales à l'entrée de Kanfen a constitué une étape majeure. Le site

présente maintenant une offre de services de proximité étoffée, ouverte à tous. De plus, cet aménagement aura permis de créer 11 emplois nouveaux dans notre village. Si on y ajoute les 5 emplois liés à la micro-crèche, on peut être fier de ce bilan.

Mais au-delà de ces chiffres, il faut nous tourner vers l'avenir et achever l'aménagement de la zone sportive et de loisirs. C'est le projet que nous porterons en 2017. Ainsi, le déplacement du terrain de pétanque, la création d'un club house pour les clubs de tennis et de pétanque, la réalisation d'un parcours pédestre et l'aménagement paysager de cette zone sont envisagés. Un budget de 150 000 € sera consacré à ces travaux. Nous allons également poursuivre l'effacement des réseaux aériens dans les rues de la Liberté, des Vergers et du Lavoir. Le tout pour un montant estimé à 310 000 €.

Le conseil municipal des jeunes, installé en fin d'année dernière, a déjà émis ses premières propositions. À sa demande, le conseil municipal a d'ailleurs donné son aval pour l'installation de jeux pour enfants, à proximité de l'Espace socioculturel.

Le but de l'équipe municipale reste de partager le plaisir de vivre ensemble. Et ce dans une commune dont l'aménagement et l'embellissement se poursuivent dans l'esprit d'un développement raisonnable et équitable.

En cette fin d'année, je garde une pensée pour celles et ceux qui ont subi la maladie ou le deuil et pour les personnes âgées dans la solitude. Je leur exprime ma fraternité et ma sympathie. Je formule des vœux de santé, de paix et de joie pour toutes les familles kanfenoises et je vous souhaite à toutes et tous, au nom du conseil municipal et du personnel communal, une belle et heureuse année 2017.

*Beaucoup de bonheur, de douceur et  
de sérénité pour la Nouvelle Année.*

**Denis BAUR**  
Maire de Kanfen

# ÉTAT CIVIL

## Les naissances

Victor SCHMITT PFLIER .....	né le 14 mars 2016
Alexandre LEMAL MANCINI .....	né le 13 avril 2016
Loane CANTELE .....	née le 5 mai 2016
Lara LAMOUR .....	née le 12 juin 2016
Léa DELGORGUE .....	née le 25 juin 2016
Noé CABLÉ .....	né le 25 juillet 2016
Myla SORIOT PILLOY .....	née le 13 août 2016
Jules BIET .....	né le 20 août 2016
Sofia AÏT MESBAH .....	née le 6 septembre 2016
Elyn PAQUIER .....	née le 17 octobre 2016
Victor VAROQUI .....	né le 10 novembre 2016

## Les mariages



- ① Claire Borre et Mickael Goessen  
7 mai 2016
- ② Cassandra Tavares et Matthieu Falk  
28 mai 2016
- ③ Jennifer Rose et Etienne Mathis  
4 juin 2016
- ④ Vanessa Cutaia et Jonathan Zolver  
18 juin 2016
- ⑤ Marine Brunet et Nathanael Hime  
27 août 2016
- ⑥ Floriane Valentin et Luigi Sperandio  
29 octobre 2016
- ⑦ Jessica Sperandio et Nicolas Cablé  
29 octobre 2016

✝ M. René LAMONARCA décédé le 28 mai 2016, à l'âge de 68 ans  
 M. Georges WARIS décédé le 27 juillet 2016, à l'âge de 70 ans  
 M. André BACCANELLI décédé le 9 décembre 2016, à l'âge de 76 ans

# POPULATION

29.01.2016

## Les nouveaux arrivants



02.06.2016

## Fête des Mamans



# Les Incontournables EN IMAGES



- 1 11 juin 2016**  
Dans le cadre des liens d'amitié, la commune de Septfontaines a invité les Kanfenois à visiter les hauts-fourneaux d'Esch-sur-Alzette.
- 2 8 mai 2016**  
Cérémonie du 8 mai en présence des enfants des écoles.
- 3 4 août 2016**  
Remise des prix aux lauréats des maisons fleuries.
- 4 6 décembre 2016**  
Passage du Saint-Nicolas dans les écoles.

- Page de droite :*
- 5 14 août 2016**  
Noces de diamant des époux Tardioli et des époux Virgin.
  - 6 16 octobre 2016**  
Noces d'or de M. et Mme Léonard.

# Scolaire et périscolaire

## L'école maternelle

La nouvelle école Jeanne d'Autel accueille cette année 46 enfants.



Maternelle, petite et grande section : Audrey Nierenberger, directrice de l'école maternelle et Élisabeth Mangeard (ATSEM)



Maternelle, très petite, petite et moyenne section : Christine Barbaras et Joan Marceillant (ATSEM)

## L'école élémentaire

L'école élémentaire construite en 1997 accueille 66 élèves répartis en 3 classes.

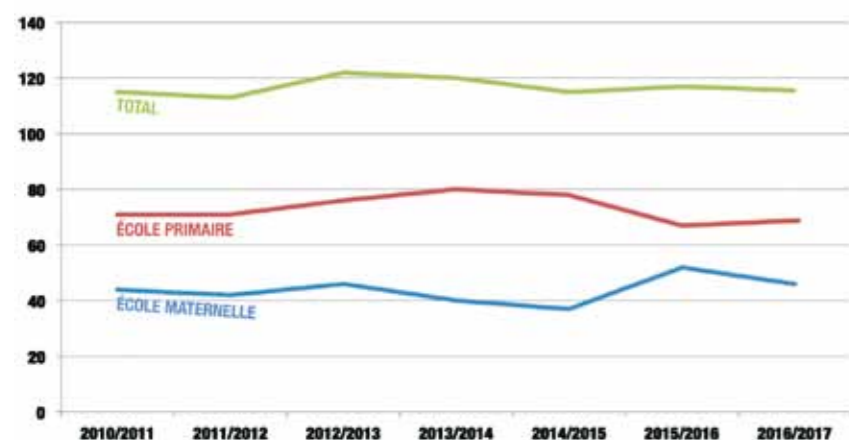


CP - CE1 : Magalie Pédron, directrice de l'école élémentaire et Pauline Webert



CE2 - CM1 : Marie Asvisio

## Évolution des effectifs



L'activité scolaire à Kanfen est construite autour de 2 classes de maternelles et 3 classes élémentaires pour un effectif total de 115 enfants. L'objectif est de maintenir ce cap et sa concrétisation reste possible dans le cadre de la politique d'urbanisation de la commune. En effet, la création de la ZAC de Raville avec un potentiel de 72 parcelles, dont l'ouverture à la commercialisation s'étale sur 20 ans, permet de réguler, dans le temps, l'arrivée de nouveaux élèves.



CM1 - CM2 : Tatiana Mucciarelli



Réunion au sujet des nouveaux rythmes scolaires

## Du neuf pour les rythmes scolaires

Après de longues concertations, les nouveaux rythmes scolaires ont été adoptés

L'équipe du périscolaire, enseignants et parents ont été conviés par la mairie à une réunion le 13 mai. Chacun s'est exprimé sur l'allongement du temps de pause méridienne, souhaité par *Eclos* depuis l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant le périscolaire.

Objectifs recherchés : donner à chaque enfant le temps nécessaire pour déjeuner, se détendre et jouer avant la reprise de l'école. Après moult échanges et discussions pour ou contre ce changement, la raison, et surtout le bien-être des enfants l'ont emporté.

En conséquence, les nouveaux horaires d'accueil sont 8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 30 à 15 h 45. Grâce à cet allongement de la pause méridienne, les enfants sont plus reposés et entrent en classe dans de meilleures dispositions.

## L'heure de la retraite pour Martine Schneider

Après 33 ans de bons et loyaux services, Martine se retire de la vie professionnelle

Les élèves et les parents d'élèves n'ont pas oublié le sourire et la gentillesse de Martine Schneider, ancienne ATSEM, désormais retraitée. Martine a travaillé dans les écoles pendant 33 années. Lors de son départ en retraite, ses collègues et la mairie ont tenu à organiser une petite fête dont Martine garde un excellent souvenir : « J'ai été extrêmement touchée, je ne m'y attendais absolument pas. Cela a été une énorme surprise ! Tout s'est fait en grand secret. Je tiens à remercier encore tous les parents, élèves et collègues, car leur participation m'a permis de faire un très beau voyage à Madère ». Nous lui avons demandé si elle avait un souvenir particulier de sa

carrière, mais bien évidemment, elle nous a répondu qu'il était impossible de résumer une carrière à un seul souvenir. « J'ai beaucoup de souvenirs, avec des moments plus difficiles que d'autres. J'ai appris avec le recul à relativiser. J'ai aimé travailler pour les enfants et j'ai appris à regarder derrière les apparences ». Aujourd'hui, Martine partage son temps libre avec son époux et sa famille, entre voyages et activités sportives. La municipalité tient à remercier encore Martine de s'être si bien occupée de nos petits pendant toutes ces années et lui souhaite, à elle et son mari, une belle retraite !



Martine Schneider lors sa remise de médaille du travail



## Départ d'Alain Tchorowski

Après 12 ans d'activité à Kanfen, le directeur de l'école élémentaire quitte la commune

Beaucoup d'émotion ce 4 juillet à l'Espace socioculturel. L'APE et la municipalité avaient bien fait les choses. Les enseignants, les parents, les élus et surtout les élèves de l'année et des années précédentes étaient réunis pour le départ d'Alain Tchorowski, Maude Cossurel et Marie-Cécile Dutheil-Petit. Alain Tchorowski aura passé 12 ans à Kanfen en tant que directeur et enseignant des CM1-CM2. « Un bel

exemple de fidélité et de dévouement », a commenté le Maire. « Tchoro », comme l'appellent les enfants, s'est prêté avec plaisir à un quizz que lui avaient réservé ses anciens élèves : il a été très fort ! Pour finir, chaque jeune lui a offert une bouteille de bière sur la chanson « Adieu Monsieur le Professeur » dont les paroles avaient été adaptées par Estelle Butin. Un moment touchant pour tous, mais surtout pour lui !

« Je suis très ému surtout par la présence d'anciens élèves qui ont maintenant 18 ans. Je remercie la mairie et l'APE et garderai un très bon souvenir de Kanfen. Ces 12 années ont été pour moi une très bonne expérience ». La fête s'est terminée autour du verre de l'amitié, l'occasion pour chacun d'échanger une dernière fois avec son ancien directeur et de lui souhaiter le meilleur dans ses nouvelles fonctions à Volmerange.

## Rencontre enseignants-élus

La traditionnelle rencontre élus/enseignants a eu lieu le 14 septembre

Cette année encore, les élus ont tenu à accueillir les enseignants. Ce rendez-vous annuel permet de faire connaissance avec les nouveaux venus et de faire un tour d'horizon des projets à venir. Magalie Pédron, directrice, enseigne au CP-CE1 à mi-temps, et assure provisoirement la charge de direction suite au départ d'Alain Tchorowski. Son poste est complété par Pauline Webert. Les CE2-CM1 sont pris en charge par Marie Asvisio et les CM1-CM2 par Tatiana Mucciarelli.

À la maternelle, Audrey Nierenberger entame sa 9<sup>e</sup> année en tant que directrice. Elle est en charge de la petite et grande section. Son 3/4 temps est complété par Caroline Philippot. Christine Barbaras et Emmanuelle Reczek, toutes deux à mi-temps, sont en charge de la petite et moyenne section. L'histoire a pris en 2016 une place importante. En association avec la mairie, un voyage à Verdun a été organisé à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Verdun (cf p.34).



De gauche à droite : Denis Baur, Nadine Grosjean, Tatiana Mucciarelli, Magalie Pédron, Nathalie Le Lay, Christine Barbaras, Audrey Nierenberger et Didier Nicloux

## Le conseil d'école

Les conseils d'école sont composés des directrices des écoles, Mesdames Nierenberger, pour la maternelle et Pedron, pour la primaire, des enseignantes, du maire ou de son représentant et des représentants des parents d'élèves élus. Les conseils d'école sont chargés d'établir le règlement intérieur et de prendre les grandes décisions dans la vie de l'école. Cette année, la maternelle compte 46 élèves (18 en petite section, 18 en moyenne section, 10 en grande section) et 69 élèves en primaire (16 CP, 12 CE1, 12 CE2, 14 CM1, 15 CM2).

Les enseignants et le personnel du périscolaire ont observé que les enfants étaient moins fatigués depuis la rentrée grâce à l'aménagement des horaires. En effet, depuis la rentrée, la journée commence plus tôt et la pause méridienne a été allongée de quinze minutes. Les horaires sont :  
Le matin : accueil de 8 h 20 à 8 h 30 jusqu'à 11 h 45.  
L'après-midi : accueil de 13 h 20 à 13 h 30 jusqu'à 15 h 45.

## Extension de l'accueil périscolaire

Le 10 novembre 2016, l'extension de l'accueil périscolaire a été inaugurée



L'extension du périscolaire, discrète et efficace



De gauche à droite : Carine Friedmann (Eclos), Maurice Lorentz (Maire de Volmerange-les-Mines), Ghislain Bibas (architecte), Laurent Ponté (directeur de la CAF), Roland Di Bartoloméo (adjoint au Maire), Thierry Bonnet (Sous-Préfet de Thionville), Denis Baur (Maire de Kanfen), Didier Nicloux (adjoint au Maire), Émilie Matus (Eclos)

## Micro-crèche les P'tits French'y

La micro-crèche a pris son rythme de croisière : bilan après plus d'un trimestre d'ouverture



C'est le 29 août 2016 que les P'tits French'y ont fait leur première rentrée. Dès son démarrage, la structure qui accueille des enfants de 3 mois à 3 ans a été assaillie de demandes. Quatorze enfants sont inscrits pour 10 à 11 enfants présents en simultané, l'effectif est donc au complet. Des gardes occasionnelles restent cependant possibles. Quatre personnes travaillent à temps plein pour assurer le bon fonctionnement de la micro-crèche.

Au cours du programme type des enfants, les activités s'enchaînent autour d'un thème qui évolue au fil des mois. Les étapes de la journée sont marquées par des chants, des comptines, des danses. Différents sujets ont été abordés depuis l'ouverture : la rentrée, l'automne, Halloween, Saint-Nicolas, Noël. Cette petite structure offre un accueil quasi sur mesure, dans la continuité de ce qui se passe à la maison. L'enfant y est roi... ou "the king" puisque les P'tits French'y sont initiés à l'anglais par l'intermédiaire de la visite hebdomadaire de Sam the Dog... Le retour des parents sur la qualité de l'accueil, la proximité et l'adaptation de la structure aux besoins est très positif.

La commune de Kanfen, « victime » du succès grandissant du périscolaire assuré par l'association ECLOS, a dû procéder à l'agrandissement du bâtiment qui y est dédié. En effet, ce sont 60 chérubins qui déjeunent quasi quotidiennement dans cette structure. Pour faire face au manque de place, il avait été temporairement mis en place au cours de l'année scolaire 2014-2015 deux services successifs, puis en 2015-2016 deux services en parallèle sur deux sites différents, en utilisant l'espace socio-culturel. Désormais, les enfants peuvent déjeuner aux mêmes horaires dans un même lieu. Ils profitent au mieux de la pause méridienne qui a été rallongée d'un quart d'heure dès la rentrée 2016. Le conseil municipal a décidé de procéder à un agrandissement du bâtiment existant au printemps 2015. Il a fait appel à l'architecte Ghislain Bibas. Celui-ci a également réalisé les pavillons seniors. L'extension a été inaugurée le 10 novembre 2016 pour rentrer en service immédiatement. Elle s'intègre dans le style du bâtiment qui existait depuis 2010. L'investissement, d'un montant global de 120 000 € a été subventionné à hauteur de 72% par l'État, la CCCE et la CAF. Cette nouvelle structure de 75 m<sup>2</sup> avec son toit végétalisé accueille désormais tous les enfants du primaire. Équipée d'un mur de placards de rangement et d'un point d'eau, la nouvelle structure offre également deux toilettes supplémentaires pour les adultes. Ses baies vitrées en font une pièce lumineuse et gaie avec ses couleurs enfantines.



## Conseil municipal des enfants

L'installation du premier conseil municipal des enfants s'est déroulée en octobre.

Afin d'initier les jeunes de 9 à 12 ans à la vie de la commune, la mairie a décidé de créer un conseil municipal des jeunes (CME). Suite à la réunion d'information du 20 avril 2016, une dizaine d'enfants se sont inscrits pour en faire partie.

Le 17 octobre dernier, ils ont été convoqués en mairie pour leur première réunion afin d'élire leur maire et 2 adjoints. Le Maire a rappelé que le rôle du conseil municipal des jeunes est consultatif. Ses délibérations n'ont force réglementaire que si elles sont approuvées par délibération au conseil municipal.

Les enfants étaient très impressionnés face aux responsabilités confiées. Garçons et filles vont donner leurs idées

et créer deux commissions au sein du CME.

Ils et elles vont participer activement à l'amélioration de la vie du village et seront présents aux manifestations de la commune.

Ils ont voté et, à l'issue du scrutin, ont été élus :

Maire junior : *Marianne Simon*

1<sup>er</sup> adjoint : *Antoine Viola*

2<sup>e</sup> adjoint : *Pauline Boucher*

Conseillers (de gauche à droite sur la photo) : *Emma Delisse, Line Bastien, Hugo Grosjean, Lenny Occolier, Corentin Le Lay.*

Conseillers absents sur la photo : *Arthur Barré, Emma Bettini, Élise Mariage.*

## Les parents invités au périscolaire

L'accueil périscolaire a invité les parents volontaires à partager les repas de midi avec les enfants

Vous avez toujours voulu savoir ce que font vos enfants pendant leur pause déjeuner ? L'accueil périsco-

laire de Kanfen a donc donné l'occasion aux parents le désirant, de déjeuner avec leurs chers bambins.

Pendant l'année scolaire 2015/16, les repas pris lors de la pause méridienne avaient lieu à deux endroits différents, du fait d'un nombre toujours grandissant d'enfants.

Les grands allaient à l'espace socio-culturel et les petits restaient au périscolaire. Aujourd'hui, les choses ont changé, au bénéfice des petits et des personnels.

Lors de ce déjeuner parents/enfants, cinq parents avaient répondu présents, ainsi que Denis Baur et son 1<sup>er</sup> adjoint, Didier Nicloux.

Cette opération fut un succès. Ambiance bon enfant, tous étaient d'avis pour que cette expérience se renouvelle !



# Accueil périscolaire



**Eclos : 5 communes, 40 salariés, 650 familles, 1,2 million d'euros de budget**



## Interview : Carine Friedmann, directrice

*Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Eclos sans jamais oser le demander*

Si vous avez, ou avez eu des enfants scolarisés à Kanfen, inévitablement vous connaissez Eclos. L'association gère l'accueil périscolaire et se charge d'animer les journées de nos chères petites têtes blondes. Mais combien d'entre nous connaissent son mode de fonctionnement, son financement ou sa gestion ? Afin d'éclaircir la situation, nous avons entrepris de mener l'enquête. Rendez-vous fût donc pris dans le bâtiment blanc et bleu situé entre l'école élémentaire et l'école primaire de Kanfen : le siège administratif d'Eclos. En franchissant la porte, nul doute : nous ne sommes pas dans un palais versaillais mais bien au cœur d'une structure administrative. Seuls des dessins d'enfants, sculptures en papier

mâché et autres photos de spectacles viennent joyeusement troubler ce décor au mobilier un tantinet austère. Carine Friedmann, directrice de la structure, nous reçoit, l'entretien peut commencer.

### Carine Friedmann, pouvez-vous nous faire un petit rappel sur l'histoire d'Eclos ?

L'association a débuté son activité en septembre 1997 à Entringe à l'initiative de Nicole Vouillaume, 1<sup>re</sup> adjointe et de Jean-Marie Cridel, Maire d'Entringe. Le projet a été réalisé en collaboration avec la ligue de l'enseignement. Eclos a été le premier accueil périscolaire à ouvrir sur le territoire de la Communauté de communes. Il n'y avait, au départ, qu'un directeur et une animatrice. Je suis arrivée en septembre 1999 en tant qu'animatrice. La structure fonctionne depuis le début sous le statut d'association déclarée loi 1908. En 2004, Eclos a pris en charge les accueils périscolaires des communes

de Boust, Escherange, Kanfen et Volmerange-les-Mines en plus d'Entringe, bien évidemment. En 2010, le service administratif d'Eclos a déménagé à Kanfen dans le bâtiment préfabriqué laissé vide du fait de l'intégration du périscolaire dans les nouveaux locaux de l'école maternelle.

### Quelle est, précisément, l'activité d'Eclos ?

L'association est en charge de l'accueil périscolaire des enfants et des adolescents en période d'école, mais aussi pendant les congés scolaires (sauf vacances de Noël). Environ 650 familles sont utilisatrices des services d'Eclos sur les cinq communes.

### En tant que directrice, quelles sont vos attributions ?

J'ai été nommée directrice en 2009 et mes fonctions sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, je suis en charge de la gestion des ressources humaines. Cela inclut aussi bien le recrutement et les

entretiens d'embauche que la réalisation des plannings annuels des animateurs pour les 5 communes. Cette activité me prend beaucoup de temps. Il faut prendre en compte l'obligation de mettre à disposition un animateur pour 10 enfants chez les maternels et un animateur pour 14 enfants chez les grands. Il y a aussi d'autres contraintes inhérentes aux animateurs eux-mêmes, les maladies, le transport, etc. C'est souvent un vrai casse-tête et il faut réagir dans l'urgence ! Je regrette de ne pas toujours avoir le temps d'être plus proche de "mes anims", je gère bien souvent les problèmes, mais j'aimerais être présente aussi quand tout va bien.

Je suis également en charge de la réalisation des budgets prévisionnels, des demandes de subventions, du suivi des formations, etc.

Malgré tout ça, j'ai réussi à me préserver une petite bouffée d'oxygène. Chaque jeudi, j'anime une activité danse pour enfants à Entringe.

### Si nous parlions un peu chiffres, salariés, budget, financement ?

Eclos, ce sont 40 salariés répartis sur 5 communes, 34 animateurs et 6 « administratifs ». Concernant le budget pour l'année 2017, il s'élève à 1,2 million d'euros. L'association est financée par les familles, les communes, la CAF et le Conseil départemental, pour l'essentiel.

### Comment se prennent les décisions ?

Eclos est une association, les décisions sont donc prises par le Conseil d'administration. Il est composé de parents et d'élus des 5 communes (qui ont un rôle consultatif, ils n'ont pas le droit de vote). En tant que directrice, je suis force de proposition auprès du CA, notamment en ce qui concerne les embauches. Lorsque le besoin s'en fait sentir, j'informe le président, Olivier Jack, qu'il nous manque du personnel, par exemple.

### Pour finir, pouvez-vous nous dire quels sont les projets d'Eclos ?

(Petit sourire) Ah ah ! Nous sommes en train de travailler sur un très beau projet : les 20 ans d'Eclos, 1997 - 2017 !

Hélas, je ne peux rien dire pour le moment, c'est top secret ! Je peux juste donner la date, ça sera le 16 ou 17 septembre 2017 et, bien évidemment, cela aura lieu à Entringe. Venez nombreux, on vous prépare une journée très sympa ! On peut également signaler la fête d'Eclos qui aura lieu le 21 mai à Kanfen.

## Et pour Kanfen ?

Focus sur l'activité d'Eclos à Kanfen, le personnel, le financement, etc.

Concernant l'animation, sept personnes sont présentes à l'accueil périscolaire de Kanfen. Il faut y ajouter une personne qui vient uniquement le midi et fait partie des animatrices « volantes » de l'association. En moyenne, 55 enfants mangent à la

pause méridienne ; 30 viennent après l'école (15 h 30 - 17 h) et une quinzaine environ de 17 h à 18 h 30.

La commune de Kanfen a versé une subvention de fonctionnement d'un montant de 28 712 € pour l'année 2016.



**L'équipe administrative (de gauche à droite) :** Florent Frantz (coordinateur pédagogique), Gwladys Clause (secrétariat quart temps), Françoise Alcaro (comptabilité), Carine Friedmann (directrice), Isabelle Hamm (facturation), Najat Lourani (secrétariat)



**L'équipe animation (de gauche à droite) :** Véronique, Gwladys, Lara, Laura, Émilie (responsable), Jessica, Éva, Marie-José

## Le conseil d'administration d'Eclos

**Président :** Olivier Jack  
**Présidente d'Honneur :** Nicole Vouillaume  
**Vice-présidente :** Sabrina Mancini  
**Trésorière :** Géraldine Leblanc  
**Trésorière adjointe :** Marion Hick  
**Secrétaire :** Véronique Lauer  
**Secrétaire adjointe :** Anne-Marie Trebouta

**Assesseurs :**  
Iphigénie Mettavant - Fabienne Azzolina - Valérie Bossi - Isabelle Boucher - Claudine Couto - Élodie Garcia - Véronique Kellner - Valérie Lattwein - André Ottavino

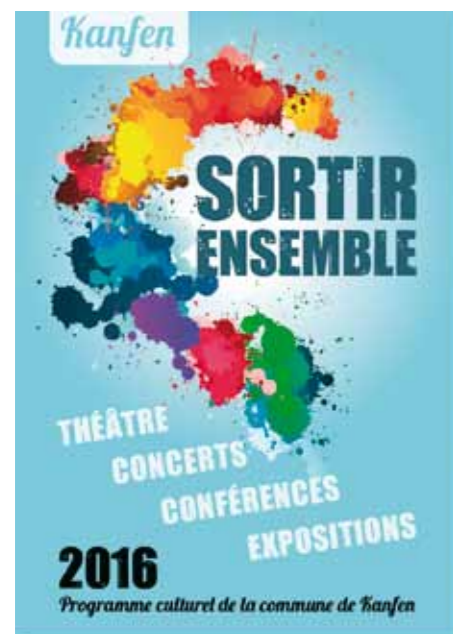




# Culture & Manifestations

## Premier programme culturel

Demandez le programme !



En 2016, la commission « Culture » a travaillé sur la présentation de son premier programme culturel annuel. Elle a décidé de le distribuer en début de chaque année afin de présenter aux Kanfenois les événements majeurs planifiés. Auparavant, la commune était relativement limitée dans son action, sans véritable lieu pour assurer sa programmation. Mais, suite à la création de notre bel et fonctionnel espace socioculturel, la mise en place d'un agenda culturel annuel s'imposait tout naturellement. Si, pour l'instant, les objectifs restent modestes (eh oui, un budget est à respecter), il y a surtout l'ambition de répondre à une certaine attente et de répartir les différents événements de façon cohérente sur l'année. La commission ambitionne d'offrir une programmation diversifiée (théâtre, concerts, conférences, expositions...),

ournée vers tous les publics, qui devrait ainsi rythmer la vie du village. Enfin, la commune met en application sa politique culturelle, dont les objectifs principaux sont de rompre l'isolement, de renforcer le lien social, de favoriser l'échange entre tous et le partage intergénérationnel. À l'avenir, les rendez-vous culturels trouveront un rythme de croisière plus soutenu et surtout un public de plus en plus nombreux et fidèle. Le programme 2017 sera bientôt dans vos boîtes aux lettres. Il sera vraisemblablement présent durant l'année dans toutes les cuisines kanfenoises (affiché sur une porte d'un réfrigérateur, d'un tableau ou d'un mur) et consulté régulièrement pour ne rien rater. Le 1<sup>er</sup> rendez-vous est fixé au 4 février 2017 : *les talents cachés*.

Retrouvez la programmation culturelle sur [www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)



1 & 2 - [4 mars 2016] *La Soupière*, une comédie de Robert Lamoureux présentée par la troupe « Les Baladins du Val Sierckois »



3 - [22 avril 2016] Conférence sur le Népal présentée par l'association Lorraine-Népal

## L'espace socioculturel déploie ses ailes

Théâtre, concerts, Fête de l'été, conférences ont égrainé toute l'année 2016, retour en image

Début mars, la troupe *Les Baladins du Val sierkois* a ouvert la saison culturelle 2016 avec la représentation de la pièce de Robert Lamoureux « La Soupière ». Un premier beau moment avec cette comédie complètement déjantée qui a fait rire aux éclats et a séduit un public venu nombreux. C'est ensuite Nino Quaranta, Président de l'association thionvilloise Lorraine Népal (LN), qui est intervenu courant avril lors d'une conférence qui portait sur le Népal. Le public a ainsi pu découvrir les actions soutenues par LN (création de centres de soins et d'écoles dans les villages les plus reculés), la vie quotidienne des Népalais et de magnifiques paysages à travers de nombreuses photos et anecdotes très largement commentées. Fin juin, le groupe de musique *Écho* a délivré un concert de près de 3h avec les plus grands tubes rock qui ont marqué l'histoire de la musique (*Pink Floyd, U2, Deep Purple,*

*Metallica, Led Zeppelin* et autres). Le tout a été enchaîné et rythmé avec une belle énergie qui a mis un coup de projecteur sur quelques talents kanfenois tant au niveau de la voix que du... déhanchement. Du 15 au 17 juillet, la commune a organisé sa première « Fête de l'Été ». À l'avenir, cette manifestation, sera un événement incontournable pour le village. À cette occasion, un énorme parc gonflable était installé près de la salle communale pour le plus grand bonheur des enfants et un barbecue était proposé et animé par l'ASK. En soirée, nos anciens pompiers ont allumé et sécurisé un grand feu dont les flammes atteignirent par moment une dizaine de mètres. Celles-ci ont perduré de nombreuses heures et ont conféré à cet événement une atmosphère particulière. Un grand moment de convivialité ! Près de 120 personnes se sont déplacées le 7 octobre à la salle commu-

nale pour la 3<sup>e</sup> venue à Kanfen de la troupe de théâtre de *L'Île en joie*. Rires et bonne humeur étaient de nouveau de mise et la « tristitude » de ce cher Norbert n'a pas du tout contaminé l'audience. Autre temps fort : la venue de Julien Hecker et Mathieu Schneider. Ils ont participé à la 19<sup>e</sup> édition du raid *4L Trophy*. À travers une conférence-débat, ils ont partagé ce voyage qui les a conduits de la Moselle au Maroc. Cet événement qui réunit chaque année un nombre impressionnant d'étudiants dégage de fortes valeurs de solidarité entre les équipes avec un enjeu également humanitaire (apport de fournitures scolaires et sportives aux écoliers marocains). L'année 2016 s'est achevée en chansons avec la venue de deux ensembles vocaux. Une célébration de Noël fort applaudie.



Page de gauche : Concert rock du groupe Echo [25 juin 2016]  
1 - [16 juillet 2016] Fête de l'été  
2 - Feu de la Fête de l'été

3 & 4 - [7 octobre 2016] Théâtre de l'Île en Joie « Ce cher Norbert »  
5 - [18 novembre 2016] Conférence 4L Trophy  
6 - [18 décembre 2016] Concert de Noël

# Dossier

## CELLULES COMMERCIALES & PAVILLONS SENIORS

### Un projet pour 35 ans *Vitaliser le village en créant une centralité structurante*

L'un des projets phares de la municipalité est de développer une activité marchande et de service. L'emplacement était tout vu : à l'entrée Sud de Kanfen, point de passage offrant la meilleure visibilité aux cellules commerciales. Ces dernières sont désormais ouvertes. Le nouveau bâtiment accueille aussi 3 logements d'habitation à l'étage ; le sous-sol devant abriter d'ici peu les services techniques de la commune.

Dans le même temps, Kanfen va se doter de 11 logements seniors, juste derrière le gymnase. Des équipements qui complètent ceux dédiés aux sports, à l'enseignement, à la culture et aux festivités.

Pour mettre en place ce grand projet sans impacter le budget communal, un bail emphytéotique de 35 ans a été conclu en janvier dernier avec le premier bailleur social de France, la Société Nationale Immobilière (SNI), sous maîtrise d'ouvrage de la SODEVAM.

Ainsi, la SNI s'est chargée de la construction, du financement, de la maintenance et de l'exploitation technique des commerces et des pavillons, la commune mettant à disposition les terrains et versant au bailleur les loyers perçus.

Le coût de ces deux opérations s'élève à 2,7 millions d'euros auxquels s'ajouteront les frais d'entretien des bâtiments.



Les nouvelles cellules commerciales d'architecture similaire au bâtiment du Fournil de Kanfen  
**Un investissement de 2,7 millions d'euros pour un projet d'envergure qui associe développement économique et pérennisation de la mixité générationnelle**



Les 11 pavillons seniors en phase de construction, à l'arrière du gymnase communautaire

# Dossier

## CELLULES COMMERCIALES

### Focus sur les nouveaux services

Les Kanfenois disposent déjà sur la commune d'un coiffeur, d'une boulangerie et d'un kebab. Ils bénéficient désormais de 4 offres commerciales et de service supplémentaires.

- Tout d'abord, un **boucher-traiteur**, M. Gorei s'installe à Kanfen. Sa réputation n'est plus à faire, c'est le propriétaire de la boucherie *Au Fumet lorrain* de Cattenom. Ses produits sont de qualité et préparés en grande majorité sur place ([www.aufumetlorrain.fr](http://www.aufumetlorrain.fr)).

- **ID FLEURS**, **fleuriste** déjà installé à Metzervisse, ouvre également une boutique dans notre commune. Vous n'aurez plus aucune excuse pour oublier les anniversaires, fêtes ou autres.

- Pas amateur de fleurs ? Aucun problème : offrez-vous un instant de bonheur, **l'institut de beauté MAIA** est le lieu idéal pour se sentir toujours belles et beaux.

- Et si jamais tout ça ne suffisait pas, deux **infirmières** (Virginie Castagna et Laetitia Kozlowski), un **kinésithérapeute** (Régis Dauphin) et une **praticienne en énergie traditionnelle chinoise** (Aurore Dauphin) ont installé leur cabinet dans ces nouveaux locaux afin de vous remettre d'aplomb !

Autant de services accessibles via le cheminement piéton ou le parking de covoiturage qui dispose d'emplacements réservés à la clientèle.



ID Fleurs



Institut Maia Beauté



Régis Dauphin  
Kinésithérapeute



Laetitia Kozlowski et  
Virginie Castagna  
Infirmières



Au Fumet Lorrain

### Dynamiser le tissu économique local

Pour dynamiser l'installation de commerces dans le village, la commune a décidé de construire deux bâtiments d'une superficie de 2x130 m<sup>2</sup>. La municipalité se prépare donc à inaugurer 4 nouvelles cellules commerciales dans le prolongement du bâtiment de la boulangerie. Un projet justifié par l'augmentation croissante de la population et le souci de créer des emplois sur le ban communal.

Avec ces commerces et ces services, on peut espérer sur place 11 actifs supplémentaires. Ceux-ci s'ajouteront aux 10 employés du Fournil. Soit 21 emplois au total !

Les professionnels n'ont pas hésité à s'installer dans ces locaux loués par la mairie. Toutes les demandes n'ont d'ailleurs pu être satisfaites. Les lieux offrent certains avantages et la situation géographique aux portes du Luxembourg est intéressante. Situés au carrefour d'un réseau

routier fréquenté, ces commerces ne manqueront pas de clients de passage pour faire de bons chiffres d'affaires. De plus, les magasins sont desservis par un parking, celui du covoiturage, dans lequel on retrouve également des places de dépôt-minute pour assurer un « turnover » des voitures. Le problème du stationnement ne se pose donc pas ici, une chance pour tout le monde. À noter que le sous-sol des bâtiments sera d'ici peu affecté aux services communaux de Kanfen. L'étage est d'ores et déjà réservé à la location de trois appartements prioritairement pour le personnel des commerces. Cette initiative d'implantation de commerces de proximité dans le village apportera un confort certain à la population, mais aussi, on l'espère, du lien social.



### Kanfen a la meilleure baguette de Moselle !

Danny Le Douaré et les 10 employés du Fournil de Kanfen ont participé au 15<sup>e</sup> concours de la meilleure baguette de Moselle à la Foire Internationale de Metz. Rentrés bredouille l'an passé, ils ont décroché cette fois le 1<sup>er</sup> prix avec leur baguette tradition qui représente 80 % des ventes. Comment ne pas être fier alors que 450 boulangers, membres de la fédération de Moselle, se sont défiés. Le pain du Fournil a séduit le jury composé de professionnels et de consommateurs choisis au hasard dans le chapiteau. La baguette respectait en tous points les critères axés sur

la longueur, le poids, la forme aux bouts ronds... Elle devait également être non farinée, cuite dans un four à sole. Bien sûr la croûte, la mie et le goût comptaient aussi dans la note finale. Une boulangerie de Sierck-les-Bains a obtenu le second prix ce qui laisse penser que les artisans du Thionvillois réalisent de bons produits. Avec 800 acheteurs quotidiens, la boulangerie et ses 10 employés avaient déjà une belle renommée locale. Nul doute que cette récompense attirera à Kanfen de nouveaux clients. Le commerce leur est ouvert du mardi au dimanche de 4h30 à 19h30.

# Dossier

## PAVILLONS SENIORS

### Mixité générationnelle

La pose du premier panneau de bois des pavillons seniors a eu lieu au printemps dernier. Onze habitations seront proposées à la location dont la livraison est prévue avant la fin du premier trimestre 2017. Avec 15 réservations déjà enregistrées, on peut dire que le succès est au rendez-vous. Les demandes proviennent majoritairement de Kanfenois, en situation d'autonomie ou souhaitant rapprocher des parents âgés. Mais des personnes non résidentes ont également manifesté leur intérêt (bien qu'elles ne soient pas prioritaires). Lors d'une réunion d'information, les élus ont reçu les prétendants. Tous se sont réjouis de l'existence de ces logements adaptés aux seniors, offrant la possibilité de résider dans un pavillon individuel, proche des commerces, des écoles et de leur famille, source de bien-être. Cependant, l'attribution de ces habitations se fera auprès de retraités en fonction d'une priorité établie par le Conseil départemental de la Moselle. Les 8 pavillons conventionnés seront soumis à un plafond de ressources et le tarif de location a été fixé à 510 €. En revanche les 3 autres pavillons seront attribués indépendamment des revenus des locataires qui justifient d'une retraite pour un loyer mensuel plus élevé, à savoir 650 €.



Les travaux intérieurs avancent à bon rythme. Les cloisons sont montées dans certains des 11 logements, laissant apparaître l'organisation des espaces.

### Fiche technique

- 11 pavillons aux normes BBC (bien isolés, structure bois) à l'arrière du gymnase
- Logements neufs de plain-pied de +/- 68 m<sup>2</sup>
- Fonctionnels, adaptés aux seniors autonomes et aux personnes à mobilité réduite
- Loués non meublés avec terrasse et jardinet
- Possibilité de louer un garage à 30 € ou un carport à 20 € par mois



Les élus kanfenois sur scène pour recevoir les Lauriers des Collectivités dans la catégorie économie sociale et solidaire

### Les Lauriers des Collectivités

Le 23 mai dernier, les élus kanfenois se sont déplacés au Galaxie d'Amnéville à l'invitation du *Républicain Lorrain*. En effet, le quotidien local organisait la première édition des *Lauriers des collectivités locales*, manifestation dont le but est de récompenser les communes de Moselle porteuses de projets innovants. La première phase, quelques semaines plus tôt, consistait à la sélection des municipalités qui avaient fait preuve d'innovation et de performance. Trois communes furent nommées pour chacun des thèmes retenus : sport et loisirs, développement numérique, culture, urbanisme, développement commercial, architecture, développement durable, et pour finir, économie sociale et solidaire.

C'est dans cette dernière catégorie que Kanfen était nommée pour la réalisation de ses 11 logements seniors de plain-pied et en structure bois. La soirée allait donc départager les derniers candidats en lice. Et c'est avec bonheur que Denis Baur et une partie de l'équipe municipale ont appris la désignation de Kanfen pour ces « Césars des collectivités ». Accompagné des adjoints Nathalie Le Lay, Didier Nicloux, Roland Di Bartoloméo et du conseiller Daniel Breistroff, le Maire a reçu le trophée 2016 sous l'œil du parrain de la soirée, Jean-Pierre Pernaud. À quand le reportage dans le 13 heures ?



11 août 2015



3 février 2016



10 août 2016

## Rue des Walcourt et rue Louis de Bourbon

La commune rend hommage aux Walcourt et à Louis de Bourbon

Les rédacteurs du mémorial d'héraldique des communes de la Moselle ont défini, en 1960, le blason de notre village sur lequel figurent les armes de quelques-uns des anciens seigneurs possédant des droits, des propriétés à Kanfen ou y percevant des redevances. C'est en s'appuyant sur ce blasonnement que la commission de l'urbanisme a proposé que les rues de la ZAC de Raville leur rendent hommage pour restaurer la mémoire de notre riche histoire.

### Rue des Walcourt :

Les Walcourt étaient une famille de seigneurs parmi les plus illustres du comté de Namur, en Belgique. D'après les érudits, le premier seigneur du lignage à être mentionné dans les actes relatifs à la Haute Lorraine (bassin de la Moselle) serait Werri II de Walcourt. Il contribua notamment, en 1137, à la fondation de l'abbaye cistercienne de Villers Brettinach avec son fils Thierry. Leur influence et l'exercice de leurs droits seigneuriaux dans notre région et dans notre village apparaissent dès le XII<sup>e</sup> siècle. Leur famille partage alors des biens et des droits avec l'abbaye de Saint-Denis à Volmerange, Kanfen, Molvange et Rochonvillers. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'ab-

baye royale était sous la protection de Duc de Lorraine Mathieu II qui, en 1239, confirmera, avec Jean de Fontoy, une lettre d'Eudo, abbé de Saint-Denis, conférant un bénéfice ecclésiastique entre le prieur de Volmerange et un certain Godefroi, avoué de Volmerange et Kanfen. À cette époque, les descendants des Walcourt avaient donné naissance à la lignée des seigneurs de Fontoy et à celle des seigneurs de Ottange.

### Rue Louis de Bourbon :

Fils de François de Bourbon Vendôme et de la Comtesse Saint Pol Marie de Luxembourg, il fut l'évêque de Laon en 1510, élevé au rang de Cardinal en 1517 et nommé abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Denis en 1529. D'après un document retrouvé aux archives par Jacques Mangin, c'est lui qui, le 10 juin 1531, présida à la vente « des terres et seigneuries » de Volmerange et Kanfen, propriétés de l'abbaye à Bernard d'Eltz, écuyer et seigneur de Ottange pour la somme de « 2500 livres de Tours ». La vente fut confirmée en 1553 par une bulle papale portant le sceau du Pape Jules III. Louis de Bourbon décéda le 13 mars 1157 dans son palais parisien ; son corps fut inhumé dans la

cathédrale de Laon, son cœur et ses entrailles à Saint-Denis. Lors de la profanation de la cathédrale par les révolutionnaires, ses restes furent jetés dans une fosse commune.



Walcourt : D'or à l'aigle de gueules becqué, lampassé et armé.



Bourbon : D'azur aux trois lys d'or à la bande de gueules

## Raville et ses 14 parcelles

Le lotissement Raville est terminé, bilan de l'opération



Le lotissement Raville est désormais bien visible le long de la RD15 qui monte sur Volmerange. Les lampadaires ont été installés, la voirie est en cours de réalisation et le chemin d'accès à l'arrière des maisons finalisé. L'ensemble des maisons bâties est d'ores et déjà habité. Il reste encore de-ci de-là sur la zone quelques parcelles dont le permis vient juste d'être octroyé ou dont la maison est en cours de construction. Il faut dire qu'avec

l'attractivité du Luxembourg, les terrains ont vite trouvé acquéreurs et l'emménagement ne s'est pas fait attendre. Qui sont ces nouveaux kanfenois ? Sur les 9 ménages recensés fin octobre 2016, on dénombre déjà 28 personnes, dont 10 enfants. La moyenne d'âge des couples est de 31-32 ans, les plus jeunes ayant 27 ans et les plus âgés 38 ans, 75 % d'entre eux sont originaires de Lorraine.

## Premiers venus !

En février, les premiers habitants ont emménagé

Accompagné de Nathalie Le Lay, Isabelle Renoir et Didier Nicloux, le Maire Denis Baur s'est rendu samedi 6 février au lotissement de Raville pour souhaiter la bienvenue à la famille Vanin.

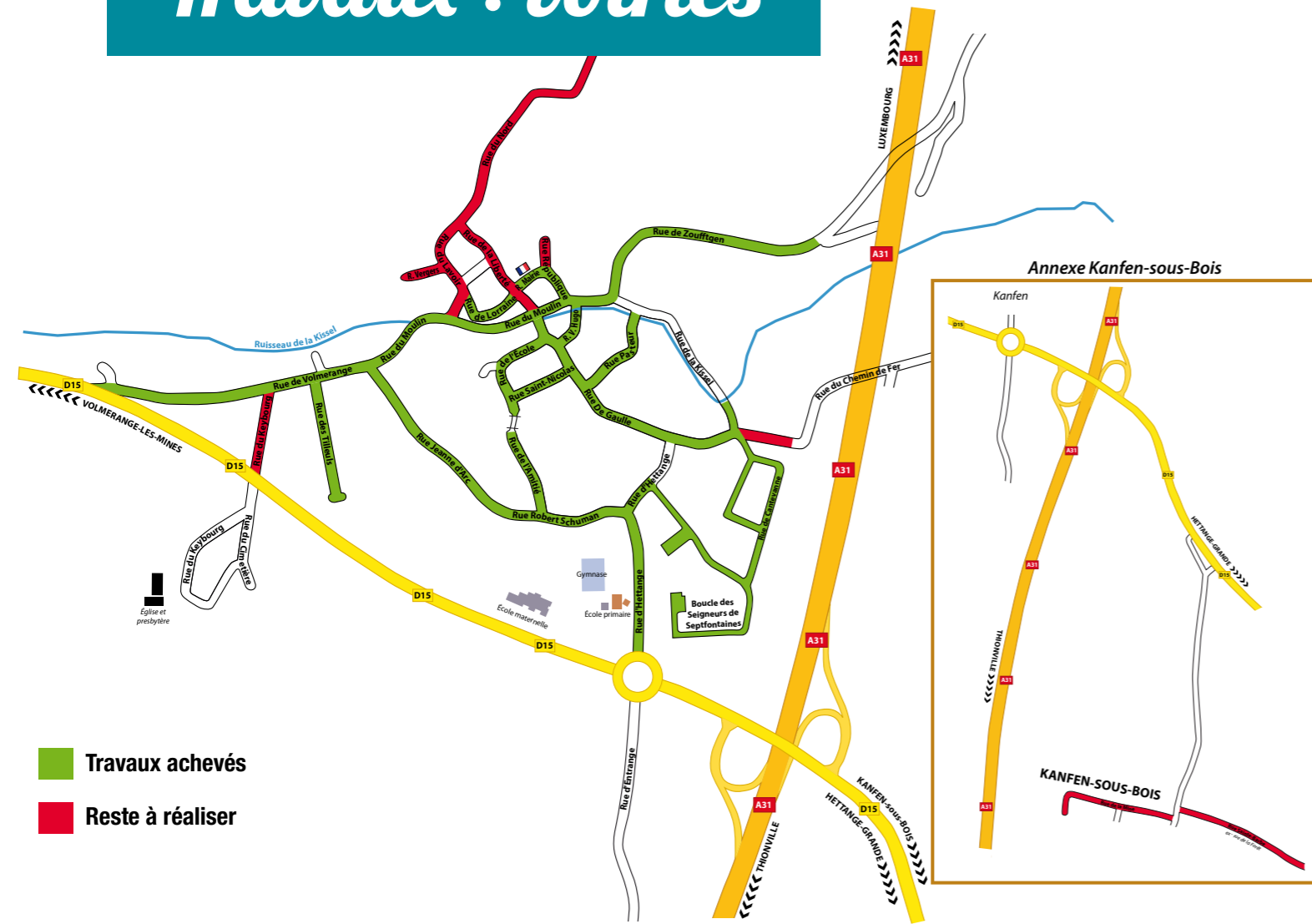
Comme il est de tradition, le Maire a offert un bouquet de fleurs pour marquer l'arrivée de ces premiers habitants dans le nouveau lotissement.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur à Kanfen !



Photo: L. Renoir

# Travaux : voiries



## Route, enfouissement et stationnement

La commune poursuit la rénovation et la sécurisation de ses voiries

Les localités de Kanfen et Kanfen-sous-Bois totalisent 10 km de voiries. Environ 55 % sont communales, 24 % sont communautaires et 21 % sont départementales. L'un des objectifs que s'est donné la municipalité était d'enfouir les réseaux aériens. Huit ans après l'annonce, le bilan est plus que satisfaisant. Cependant, si les réseaux sont tous enfouis dans la voirie communautaire et départementale, il reste encore un peu de travail sur les routes gérées par la commune. En effet, les réseaux ne sont pas encore enfouis sur les rues du Cimetière, du Lavoir, de la Liberté et des Vergers, mais aussi de la Mine et Sainte-Barbe. Cela représente 19 % de la voirie communale.

Les rues de la mairie et de la République sont les dernières en date à avoir profité de l'enfouissement des réseaux aériens, en attendant d'autres actions. Ces travaux ayant fortement dégradé la voirie, la commune en a profité pour refaire la chaussée. Un budget de 80 000 € a été alloué pour cette réhabilitation dont le montant s'est finalement soldé à 71 000 €. Autre nouveauté, la sécurisation de la sortie du parking de covoiturage. La mairie a été amenée à réaliser une sortie marquée par un stop pour rejoindre la RD15. L'objectif était de mettre fin aux infractions constatées sur la zone. Ces travaux se sont faits avec l'accord du Conseil

départemental de la Moselle. Si bien que le chantier, estimé à 24 000 € HT, a été subventionné à hauteur de 7 500 €.

Enfin, la municipalité a tenu à installer une zone bleue pour dédier des parkings à l'activité commerciale groupée à l'entrée du village. Instaurée depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016 de 8 h à 19 h avec un temps limité à 1 h 30 et une utilisation obligatoire du disque, cette zone bleue contribue à la réussite des nouveaux commerces et services. Un atout qui s'ajoute à celui qu'est l'emplacement géographique de la zone, au carrefour de plusieurs grands axes.



- 1 - Grattage de la couche de roulement rue de la Mairie
- 2 - Enfouissement des réseaux rue du Moulin
- 3 - Nouveau lampadaire à éclairage LED
- 4 - Enfouissement des réseaux rue de la Liberté
- 5 - Déconnexion de l'ancien réseau d'éclairage public

- 6 - Pose d'enrobé rue de la Mairie
- 7 - Travaux de voirie rue de la Mairie
- 8 - Nouvelles places de parking lotissement Cantevanne
- 9 - Sortie parking de covoiturage sur D15.



## Fleurissement

La commune a la main verte

La municipalité poursuit inlassablement son effort de fleurissement et d'aménagement des espaces verts. Dans cette optique et pour faire suite à l'obtention d'une première fleur en 2013, la commune a fait l'objet d'une visite trisannuelle du jury régional du concours des *Villes et Villages Fleuris* afin de réévaluer son fleurissement. Le jury a confirmé la première fleur, mais n'a pas attribué de seconde fleur. La raison essentielle de ce refus serait due à un manque de prise en compte de la biodiversité. Bien entendu, la volonté de l'équipe municipale est d'obtenir cette seconde fleur et de se donner les moyens d'y parvenir. À n'en pas douter, le projet de création d'un jardin pédagogique, réalisé en collaboration avec des apiculteurs, la Ligue de protection des oiseaux et les arboriculteurs (lire texte ci-dessous) ainsi que le projet de potagers communaux donneront à la commune de nouveaux arguments pour l'obtention d'autres fleurs. Le concours de tous les Kanfenois sera également le bienvenu !

## Jardin pédagogique

Une association sera créée pour porter le projet

Kanfen possède en son sein un joyau non encore exploité : les côtes du Keybourg. Là, l'église Saint-Maurice et le presbytère mettent en valeur ce lieu à fort potentiel, et plus précisément les terrains situés entre le presbytère et le verger des arboriculteurs. C'est pourquoi l'équipe municipale, après y avoir longuement réfléchi, a décidé d'y créer un jardin pédagogique qui aura pour mission l'initiation des visiteurs à la biodiversité. Mais ce sera aussi un lieu de promenade où seuls les fleurs, les abeilles, les oiseaux et le vol des libellules viendront distraire et enchanter le promeneur. En partenariat avec des apiculteurs, la Ligue de protections des oiseaux (LPO) et les arboriculteurs kanfenois, une association sera créée en 2017 pour porter ce projet. Bien évidemment, la tâche est immense et toute personne intéressée est invitée à se signaler en mairie au plus vite.



## Services techniques

Les services techniques ont pour mission l'entretien du patrimoine communal

L'équipe des services techniques est composée de 4 personnes : Eric Jequel, Karine Marchand, Daniel Maille et Julien Ulrich. Polyvalents, ils répondent à de multiples sollicitations (souvent dans l'urgence). Leur activité s'organise selon différents secteurs :

- **bâtiments** : assurer l'entretien, la réhabilitation et, éventuellement, la modification des bâtiments de la commune.
- **voies** : effectuer les réparations d'urgence (nids de poule, mobilier urbain), traçages au sol, nettoyage

des trottoirs, etc.

- **espaces verts** : certainement l'activité la plus importante en période estivale. Tonte, création et entretien des 26 massifs, nettoyage, etc.
- **fêtes et cérémonies** : installer la logistique de toutes de cérémonies de la commune. Didier Nicloux, 1<sup>er</sup> adjoint au maire en charge des travaux fixe et gère, en accord avec le Maire, le programme hebdomadaire des travaux et entretiens à réaliser.



## Signature d'une convention d'apprentissage

Julien Ulrich, agent aux espaces verts, a signé une convention d'apprentissage en compagnie de nombreuses personnalités

Julien Ulrich a été embauché en 2013 pour 3 ans en contrat d'Avenir. Il a été le premier en Moselle à signer ce type de contrat. En cette fin d'année 2016, il récidive et est le premier à bénéficier du « *Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique* » dans le département. La signature de cette convention lui offre la possibilité d'entreprendre une formation au lycée agricole de Courcelles-Chaussy et d'y préparer un CAP d'ouvrier en espaces verts. Sans la mobilisation des différents partenaires : centre de gestion de la Moselle, l'État (par l'intermédiaire de la *Direccte*), *CAP Emploi, Pyramide-Est*, et bien sûr, la commune de Kanfen, il aurait été impossible pour la municipalité de financer cette formation. Julien Ulrich ayant toujours donné



Signature de la convention en présence de Thierry Bonnet (Sous-Préfet de Thionville), Jean Karmann (Président du CDG57), Denis Baur, Julien Ulrich et les représentants de la *Direccte*, *CAP Emploi, Pyramide-Est* et du lycée agricole de Courcelles-Chaussy.

entière satisfaction dans son travail, chacun s'est félicité du maintien de son poste et des perspec-

tives ouvertes pour l'amélioration de ses compétences professionnelles.



## L'isolation des façades : une menace pour le patrimoine ?

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les travaux d'isolation des maisons anciennes devront se faire par l'extérieur

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, le décret publié au Journal Officiel le 31 mai 2016 prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les travaux d'isolation des maisons anciennes devront se faire par l'extérieur. Tous les anciens bâtiments qui feront l'objet d'une demande de ravalement seront concernés par cette obligation de rénovation énergétique qu'ils soient à usage d'habitation, de bureau, de commerce, d'enseignement et même les hôtels. Pour tomber sous le coup de la loi, il suffira d'engager des travaux de ravalement sur une surface équivalente à 50 % de celle des murs extérieurs. Cette nouvelle réglementation exclut des aides la technique d'isolation par l'intérieur, moins chère mais surtout plus respectueuse de l'architecture et de la décoration des façades. Dans l'écriture actuelle des dispositions du décret, si les monuments historiques et les constructions existantes

à leurs abords ou dans un site sauvegardé échapperont à la loi, il n'en sera pas de même pour les bâtiments pittoresques ou caractéristiques qui font le charme de nos villages ou de nos régions. Ces derniers seront dans l'obligation d'obtenir une dérogation. Les propriétaires concernés, pour la justifier, devront produire une lettre argumentée rédigée par une personne reconnue compétente en matière d'architecture. La société de protection des paysages et de l'esthétique de la France a menacé de contester le décret devant le Conseil d'État après avoir recensé de nombreux cas de « saccage » dus à des travaux d'isolation extérieure déjà réalisés sur les façades de maisons remarquables. Face à la fronde menée par d'autres associations chargées de la protection du patrimoine (C.A.U.E., G8 Patrimoine, SPPEF) un décret modificatif devrait être publié au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.



Chapelle (Loire) avant isolation extérieure (source : SPPEF)



Chapelle (Loire) après isolation extérieure (source : SPPEF)

### L'arbre, symbole absolu de vie

Vénéral dans toutes les civilisations pour sa capacité à se régénérer au rythme des saisons, l'arbre, comme les autres végétaux, assure dans la nature une double fonction. C'est un puits sans fond qui stocke de grandes quantités de carbone, mais aussi un formidable dispensateur d'oxygène et donc de vie. De nos jours, il est devenu indispensable de planter davantage d'arbres et de préserver les espaces verts dans les milieux urbanisés où, souvent, le minéral supplante le végétal. En été, par son ombre, il répand de la fraîcheur qui limite la température ambiante. Un rafraîchisse-

ment d'autant plus bénéfique qu'il libère aussi de la vapeur d'eau (évapotranspiration). Dans les zones à forte pollution atmosphérique (abords d'autoroutes, sites industriels, etc.) il purifie l'air alors que sa frondaison retient les poussières et surtout les particules qu'il réduit au moins d'un quart dans un périmètre de trente mètres. Enfin, l'arbre apporte aussi une panoplie d'autres avantages. Par son feuillage et ses fleurs, il dispense des couleurs dont la charge énergétique est puissante. Il assure un rôle majeur d'habitat pour la faune, en particulier pour les insectes et les oiseaux. Enfin, des études sérieuses le démontrent, la pré-

sence d'arbres et d'autres plantes dans l'espace urbanisé a des effets bénéfiques sur la santé physique et mentale des habitants qui vivent à leur proximité.



## Comment calculer une surface de plancher ?

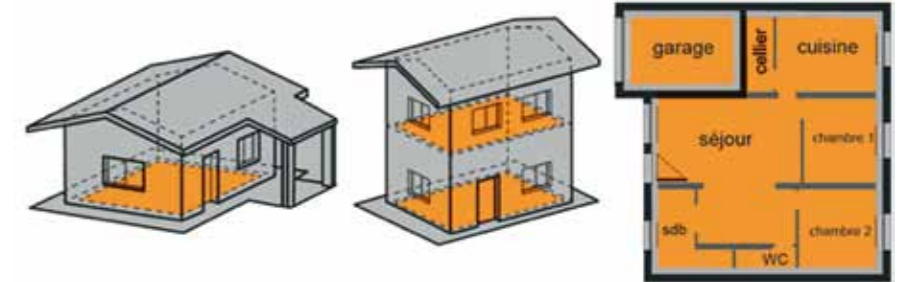
Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, la surface de plancher remplace les surfaces hors œuvre brute et nette (SHOB et SCHON) et, nouveauté, la surface d'emprise au sol apparaît dans le code de l'urbanisme (art. R420.1).

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016, le recours à un architecte qui était obligatoire lorsque la surface de plancher ou l'emprise au sol était supérieure à 170 m<sup>2</sup>, est devenu obligatoire à partir de 150 m<sup>2</sup>.

### Pour une construction neuve ou existante

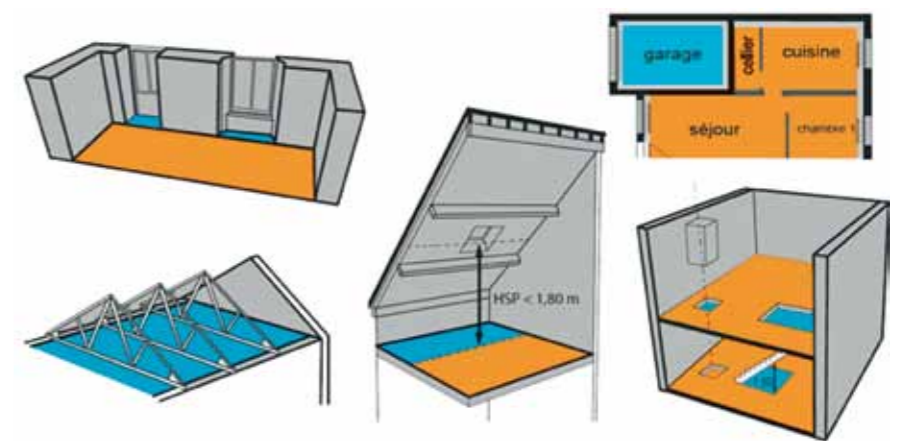
#### On compte :

- la surface de chaque niveau clos et ouvert, mesurée à partir de l'intérieur des murs extérieurs (on inclut les cloisons et les murs intérieurs)



#### On déduit :

- la surface des embrasures des fenêtres et portes donnant sur l'extérieur,
- les surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure ou égale à 1,80 m,
- les vides correspondant au passage des escaliers et des ascenseurs,
- les combles non aménagés,
- les espaces de stationnement des véhicules motorisés ou non et leurs accès (individuels ou collectifs).



## Surface taxable et surface de plancher

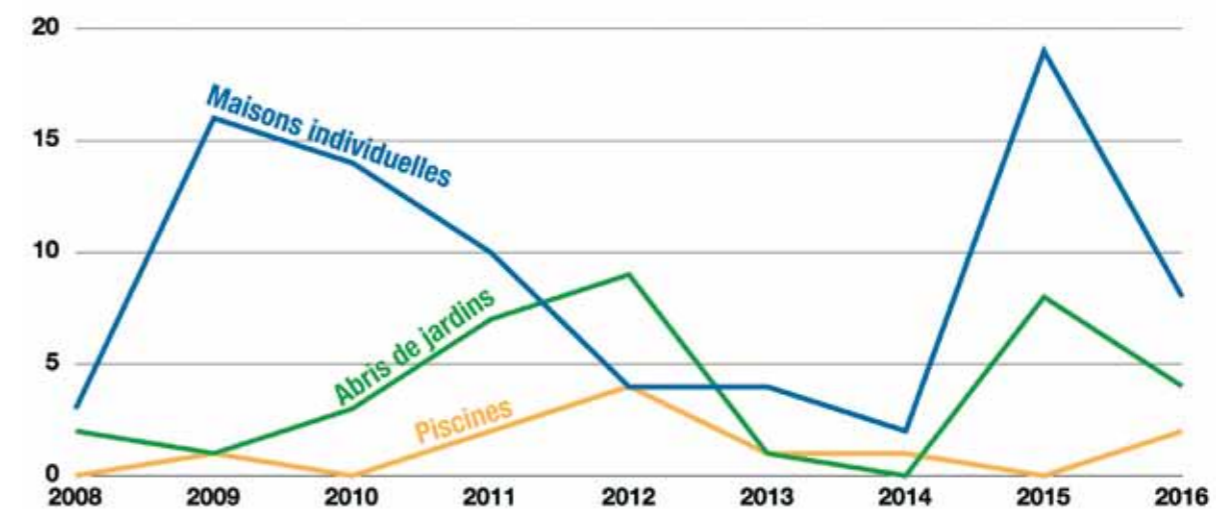
### Petit rappel sur le calcul des surfaces taxables

En urbanisme, la surface taxable est la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert calculée à partir du nu intérieur des murs. Ne comptent pas les vides et trémies des escaliers ou des ascen-

seurs et toutes les autres surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1,80 m. Constituent donc de la surface taxable toutes les constructions (combles, celliers, cave) dès lors que la hauteur sous plafond dépasse

1,80 m. Il en est de même pour les constructions annexes (abris de jardin et véranda notamment).

## Évolution des autorisations d'urbanisme de 2008 à 2016





Sur les marches de l'ossuaire de Douaumont

## Les écoliers à Verdun

Cent ans après la célèbre bataille, les écoliers du primaire se sont rendus sur les champs de bataille de Verdun

Si le nom de Verdun est entré dans l'Histoire, la ville le doit aux terribles combats de 1916. Un siècle plus tard, 42 enfants de Kanfen sont revenus sur les traces des vaillants Poilus. Pour ces garçons et filles de l'école primaire Jean-de-Raville, une sortie a ainsi été organisée le 4 novembre 2016. Direction les hauts lieux de bataille et de mémoire avec comme accompagnateurs les institutrices, plusieurs parents d'élèves, des élus du Conseil municipal, des sapeurs-pompiers ainsi que des membres de la section UIACAL d'Hettange-Grande. Du village martyr de Fleury à l'ossuaire de Douaumont, en passant par les monuments de la Côte 304 : chaque étape a été l'occasion de

célébrer le sacrifice des soldats mais aussi d'appeler la nouvelle génération à veiller à la Paix. C'est d'ailleurs ce que n'a pas manqué de rappeler Roland Di Bartoloméo, adjoint au Maire, qui a été le guide de cette journée. Les écoliers ont aussi partagé un instant de recueillement à la Nécropole dominant le champ de bataille. Le Maire Denis Baur et Marianne Simon (maire du Conseil municipal des enfants) ont déposé ensemble une gerbe de fleurs. Un geste fort pour une journée ô combien chargée de symboles. Mais pas question pour les uns et les autres d'en rester là de leur « devoir de mémoire ». Le 11 Novembre, écoliers et adultes se sont donc donné

rendez-vous devant le Monument aux morts du village. À l'heure de célébrer l'Armistice de la Première guerre, les enfants ont pu déposer au pied de la stèle une bougie. Petite flamme, symbole de mémoire, qui avait été nourrie par celle du flambeau allumé à Verdun à l'occasion du lancement des commémorations du Centenaire de la plus fameuse des batailles. Et c'est au son d'une vibrante Marseillaise, accompagnée par les musiciens de La Lyre d'Hettange-Grande, que cette cérémonie s'est achevée. Une leçon d'éducation civique et d'Histoire qui restera gravée dans le cœur des petits Kanfenois à n'en pas douter.



Page de gauche : En haut : photo souvenir sur les marches de l'ossuaire de Douaumont - Photo du bas : Dépôt de gerbe aux soldats inconnus  
Photos ci-dessus : 1 : Devant le fort de Vaux ; 2 & 3 : Visite à l'ossuaire du Douaumont ; 4 : Citadelle de Verdun : reconstitution de la cérémonie du 10 novembre 1920 où fut choisi le soldat français inconnu ; 5 : Citadelle de Verdun : petit cours d'histoire par Roland Di Bartoloméo ; 6 : hommage aux sept soldats inconnus reposant au cimetière du Faubourg-Pavé ; 7 : Cérémonie du 11 novembre à Kanfen



## Repas des aînés

126 convives se sont retrouvés à l'Espace socioculturel

Le soleil était de la partie en ce 5 décembre pour le repas des aînés. Ce sont 126 personnes qui ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité pour se retrouver ensemble à ce traditionnel rendez-vous. Comme à l'accoutumée, chacun était sur son 31 et l'espace socioculturel avait revêtu son habit de lumière. La décoration des tables était superbe et Denis Baur, Maire de Kanfen, en a profité pour remercier l'équipe qui avait su aménager le lieu avec goût. L'après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur,

agrémenté de musiques et de chants pour faire danser les convives. C'est juste avant le dessert qu'Hector le Lorrain est monté sur scène pour un spectacle humoristique d'une heure. La cérémonie s'est terminée par l'hommage rendu à la doyenne et au doyen du jour. À savoir : Assunta Ciardiello (88 ans) et Mathias Kaysen (85 ans). Le soleil avait enjambé le Kudertsberg et la nuit enveloppait le village depuis pas mal de temps quand les premiers invités quittèrent la salle en petits groupes joyeux et riants, se donnant rendez-vous dans un an !



## Réunion Participation citoyenne

La commune met en place le dispositif de participation citoyenne



Le dispositif de participation citoyenne consiste à impliquer les acteurs locaux de la sécurité, ainsi que la population concernée, à la sécurité de leur propre environnement avec l'appui et sous le contrôle de l'État. Le concept est fondé sur la solidarité du voisinage. Il s'agit de développer

un comportement de nature à mettre en échec la délinquance chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité (dans son quartier, son lotissement, son village). Le Commandant Jérôme Sangiani a présenté les recommandations et bons gestes à effectuer afin

d'éviter les cambriolages et les incivilités (protection des locaux, appel de la gendarmerie en cas de suspicion de cambriolage, etc). Après un dialogue avec le public, il a été convenu de mettre en place le principe de participation citoyenne à Kanfen. Plusieurs personnes se sont proposées pour y participer : Louis Baudoin, Michel Ciardiello, Brigitte Hermenot, Jean-Luc Jeannot, Éric Jequel, Raymond Pilloy, Jean-Marie Scheidt et Joseph Vandello. Cette participation nécessite la signature officielle d'une convention avec les services de la Sous-Préfecture. La municipalité va donc réunir les différents partenaires pour la signature de ce document. La mise en place du dispositif de participation citoyenne est prévue pour le début de l'année 2017.

## A31 bis : il faudra payer !

Le tronçon actuel entre Thionville et Luxembourg sera élargi et deviendra payant. Mais les bouchons seront toujours présents !



L'A31bis fait actuellement débat sur notre territoire. Et pour cause ! Les travaux et l'élargissement de l'A31, qui en feront l'A31bis, sont estimés à 1,4 milliard d'euros. L'État veut rendre payant le tronçon du Nord de Thionville à la frontière luxembourgeoise, et ce dans les deux sens, pour financer le chantier. L'arrêté ministériel est pris. Cette décision aura de grands impacts pour les utilisateurs de l'A31 actuelle. En effet, beaucoup refuseront de payer pour se rendre à leur travail ou accéder aux zones de chalandise thionvilloises ou

messines, et utiliseront le réseau des axes secondaires. Chacun sait que la situation est déjà problématique aux heures de pointe, comment imaginer davantage de voitures traversant les villages à proximité de l'autoroute ? De plus, une autoroute payante est un frein à la mobilité fluide et donc néfaste au développement économique. Sans compter que les Mosellans ont déjà cofinancé l'A31 lors de sa construction. En outre, les recettes serviraient essentiellement à financer le tronçon allant de Thionville Nord à Pont-à-Mousson

et non uniquement en direction de la frontière. Un comble ! Les élus s'organisent pour manifester leur mécontentement, mais seuls, sans l'appui de toute la population concernée, l'État ne fera pas marche arrière. C'est dans ce contexte que les maires de Kanfen, Entringe, Volmerange et Zoufftgen, soutenus par Jean-Marie Mizzon, président du SMITU, et Jean-Louis Masson, sénateur, ont organisé une réunion publique le 7 décembre 2016 à l'Espace socioculturel de Kanfen. La salle était comble, des gens de plusieurs villages sont venus s'informer, mais également s'exprimer. Des pistes d'actions à mener pour se faire entendre ont été évoquées. La première à mettre en œuvre est certainement le réveil de l'ancienne association « RESPIRE » qui avait été créée pour lutter contre le projet d'A32.

**En attendant, rendez-vous sur [www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr) (page d'accueil) ou <http://www.mesopinions.com/petition/politique/a31-bis-peage/26434> pour signer la pétition en ligne.**

## Réviser son code de la route

La sécurité routière est intervenue en mairie

Le 12 octobre fut une journée studieuse pour les seniors kanfenois. En effet, avec les années, on oublie certaines règles du Code de la route. Afin que chacun puisse actualiser ses connaissances, la commune a organisé une séance de remise à niveau en mairie. La Sécurité Routière avait délégué son représentant départemental, Ivan Roussigné. Séquences vidéos et diapositives étaient à l'ordre du jour afin de faire le point sur les derniers panneaux de signalisation routière, mais aussi sur les vulnérabilités rencontrées par les seniors : diminution des réflexes et de l'acuité

visuelle, affaiblissement de la qualité de l'audition, baisse de la vigilance, etc. Des points sensibles ont également été abordés à la demande de l'auditoire. La question des fameux ronds-points a été largement évoquée. Comment y entrer ? Quand doit-on se mettre à l'intérieur du rond-point ? Comment en sortir ? Les avis se sont avérés très différents, et la présence du délégué de la Sécurité Routière saluait afin de prodiguer la bonne parole ! À n'en pas douter, il est toujours bon de mettre à niveau ses connaissances.



## ■ Enfouissement des réseaux

La Communauté de communes a achevé sa part

Comme chacun peut le constater, l'éclairage public fait peau neuve dans notre commune. Pylônes et lampadaires égrainant les voiries ont été remplacés et les fils électriques disgracieux, qui polluaient le paysage, enfouis pour le plus grand bonheur des photographes !

C'est la Communauté de Communes de Cattenom et Environs qui est le maître d'œuvre de cet enfouissement des réseaux aériens sur les voies d'intérêt communautaires. La volonté de la CCCE est de réaliser la totalité des travaux au cours du mandat actuel. En ce qui concerne Kanfen, l'enfouissement des réseaux s'est effectivement achevé cette année. Les

dernières rues à avoir été traitées ont été la rue Jeanne d'Arc, la rue de Volmerange, la rue du Moulin et la rue de Zoufftgen soit un linéaire de 2,5 km au total. Le montant des travaux s'élève à 845 000 € TTC financé pour totalité par la CCCE.

Bien évidemment, il reste les voies d'intérêt communal à enfouir. Ces travaux sont à la charge de la commune. Ici aussi, le renouvellement de l'éclairage public avance à grands pas et 80 % de VIC sont déjà traitées (cf. article page 28).

Après retrait des câbles électriques, les anciens pylônes sont déposés (rue de la mairie)



## ■ Lignes de bus transfrontalières

Le SMITU réfléchit à une solution pour pérenniser les lignes de bus transfrontalières actuellement déficitaires

Le syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fensch conduit la politique de transports collectifs urbains et scolaires dans un périmètre constitué de 35 communes du Thionvillois.

Kanfen est membre du SMITU. Ce syndicat possède depuis peu de temps la compétence « création de parkings de covoiturage ». En outre, il contribue également au financement des aménagements réalisés par les communes membres en faveur du transport public.

Et le transport transfrontalier dans tout cela ? Le SMITU a décidé de prendre en charge les lignes de bus

transfrontalières pour acheminer les travailleurs français vers les pôles d'emplois luxembourgeois. Après plusieurs années d'activités, le bilan fait cependant apparaître un sérieux déficit.

Étant donné que la charge financière de ces lignes est imputée en partie sur le versement transport payé par les entreprises françaises sur la masse salariale, les délégués du SMITU ne sont plus d'accord de supporter seuls les lignes de bus transfrontalières. Une solution pour équilibrer la situation et pérenniser ces offres serait de faire contribuer l'État luxembourgeois.

Jean-Marie Mizzon, président de la structure, engagera des démarches auprès des décideurs luxembourgeois pour examiner la mise en œuvre de lignes transfrontalières au départ des parkings de covoiturage. Dans ce contexte, il soumettra en particulier la demande de la commune de Kanfen qui souhaite, au départ de son parking de covoiturage, un bus allant vers le Grand-Duché. L'enquête menée au printemps 2016 auprès des Kanfenois et des Volmerangeois montre que respectivement 67 % et 55 % des personnes ayant répondu y sont favorables.



## ■ Bassin d'orage, un ouvrage conséquent

L'été a vu sortir de terre une drôle de construction : explications

Située sur un terrain communal, proche de la rue du Chemin de Fer, au premier regard, on peut dire que la structure en béton est... imposante ! Mais à quoi peut donc bien servir ce cylindre de 140 m<sup>3</sup> sorti de terre ? Pas d'inquiétude, ce n'est pas un abri anti-atomique ! Juste un bassin d'orage.

Ce type d'ouvrage a pour fonction

de retenir les eaux pluviales excédentaires produites lors d'un orage. Situé à proximité d'une station de relevage, cet équipement est un instrument important dans le processus d'épuration des eaux usées du réseau d'assainissement unitaire de l'ensemble du village. Lors de fortes pluies, les quantités d'eau arrivant dans les stations d'épuration aug-

mentent et saturent les stations, ces eaux excédentaires sont par conséquent détournées vers les bassins d'orage. Lorsque le bassin sera rempli, les eaux excédentaires seront évacuées vers la Kissel.

Il ne reste plus qu'à attendre la construction de la station d'épuration prévue à Hettange-Grande pour mettre en fonctionnement ce bassin.



## ■ Sécurisation

Des potelets ont été installés afin de sécuriser les piétons

La rue de Gaulle et la rue d'Hettange-Grande ont été réaménagées en 2012. Depuis, la commune s'est aperçue qu'il était important de sécuriser certains points de ces voies. En effet, malgré la limitation de vitesse fixée à 30 km/h, la vitesse de certains véhicules restait excessive. Cet axe étant notamment emprunté par nombre de frontaliers avides de gagner quelques minutes pour rejoindre leur lieu de travail et n'hésitant pas, quelques fois, à « mordre » sur la partie trottoir, au risque de percuter d'éventuels piétons.

Il était donc important de remédier à ce problème. La Communauté de Communes de Cattenom et Environs a accepté d'accompagner la municipalité en sécurisant ces deux axes par la pose de potelets. Plusieurs emplacements ont été protégés : les passages piétons des deux rues, le pont près du parking de covoiturage rue d'Hettange et les abords des croisements de la rue de Gaulle et les rues Victor-Hugo et Pasteur. Le coût de l'opération s'est élevé à 4 000 €, intégralement pris en charge par la Communauté de communes.

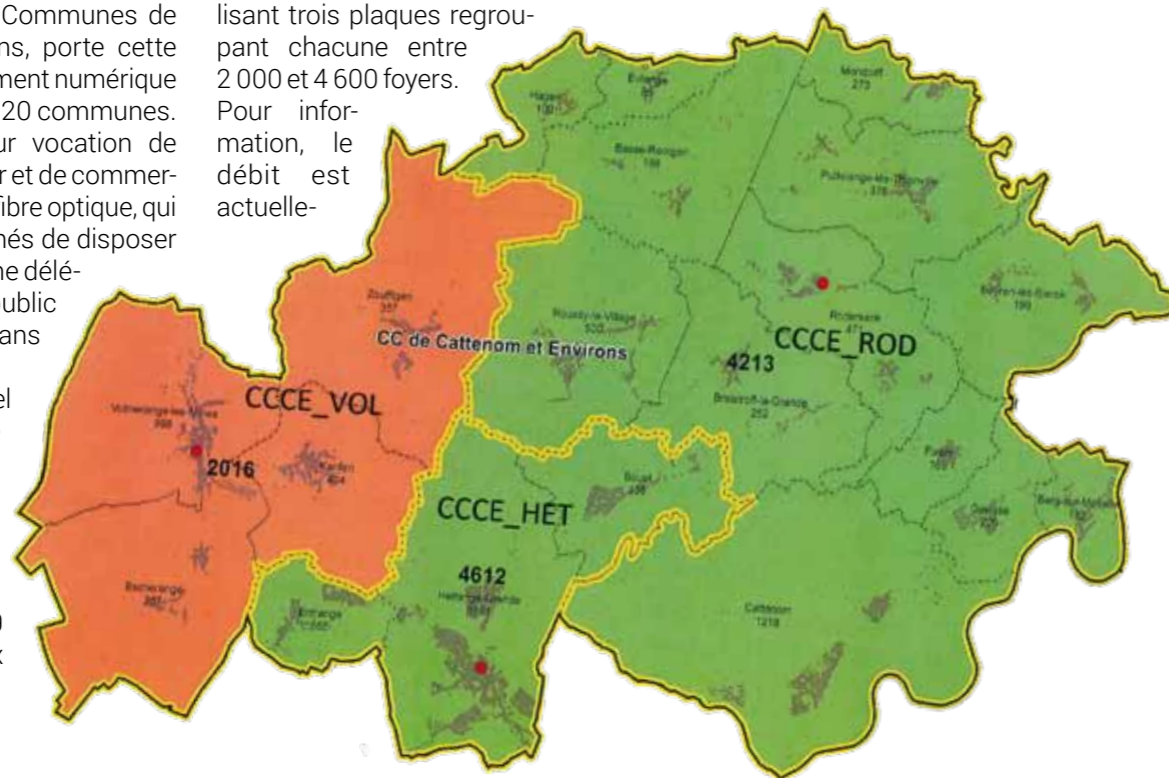
## La fibre, c'est pour bientôt !

En 2019, les débits internet seront multipliés par vingt !

Le Plan France Très Haut Débit vise à couvrir tout le pays en très haut débit (supérieur à 30 mégabits/seconde) d'ici 2022. Dans le département, le syndicat mixte *Moselle Fibre* créé en mai 2015 et dont fait partie la Communauté de Communes de Cattenom et environs, porte cette stratégie d'aménagement numérique dans l'ensemble des 20 communes. *Moselle Fibre* a pour vocation de construire, d'exploiter et de commercialiser un réseau en fibre optique, qui permettra aux abonnés de disposer du très haut débit. Une délégation de service public sera confiée pour 15 ans à l'opérateur *Orange*. Le coup d'envoi officiel des travaux sur notre territoire intercommunal a été lancé fin octobre 2016 dans les communes en vert sur la carte. Il faudra attendre 2019 pour que les travaux

du déploiement de la fibre démarrent dans les communes en orange sur la carte. Trois nœuds de raccordement optique sont présents, un à Rodemack, un à Hettange-Grande et un dernier à Volmerange, matérialisant trois plaques regroupant chacune entre 2 000 et 4 600 foyers. Pour information, le débit est actuelle-

ment sur Kanfen d'environ 5 mégabits/seconde (plus ou moins en fonction de la localisation dans le village), il sera multiplié par 20 et passera à environ 100 mégabits/secondes !



Les 3 nœuds de raccordement sur le territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs : Rodemack, Hettange-Grande et Volmerange-les-Mines

## Syndicat Intercommunal de Cattenom et Environs

Travaux d'entretien de la Kissel et de ses affluents



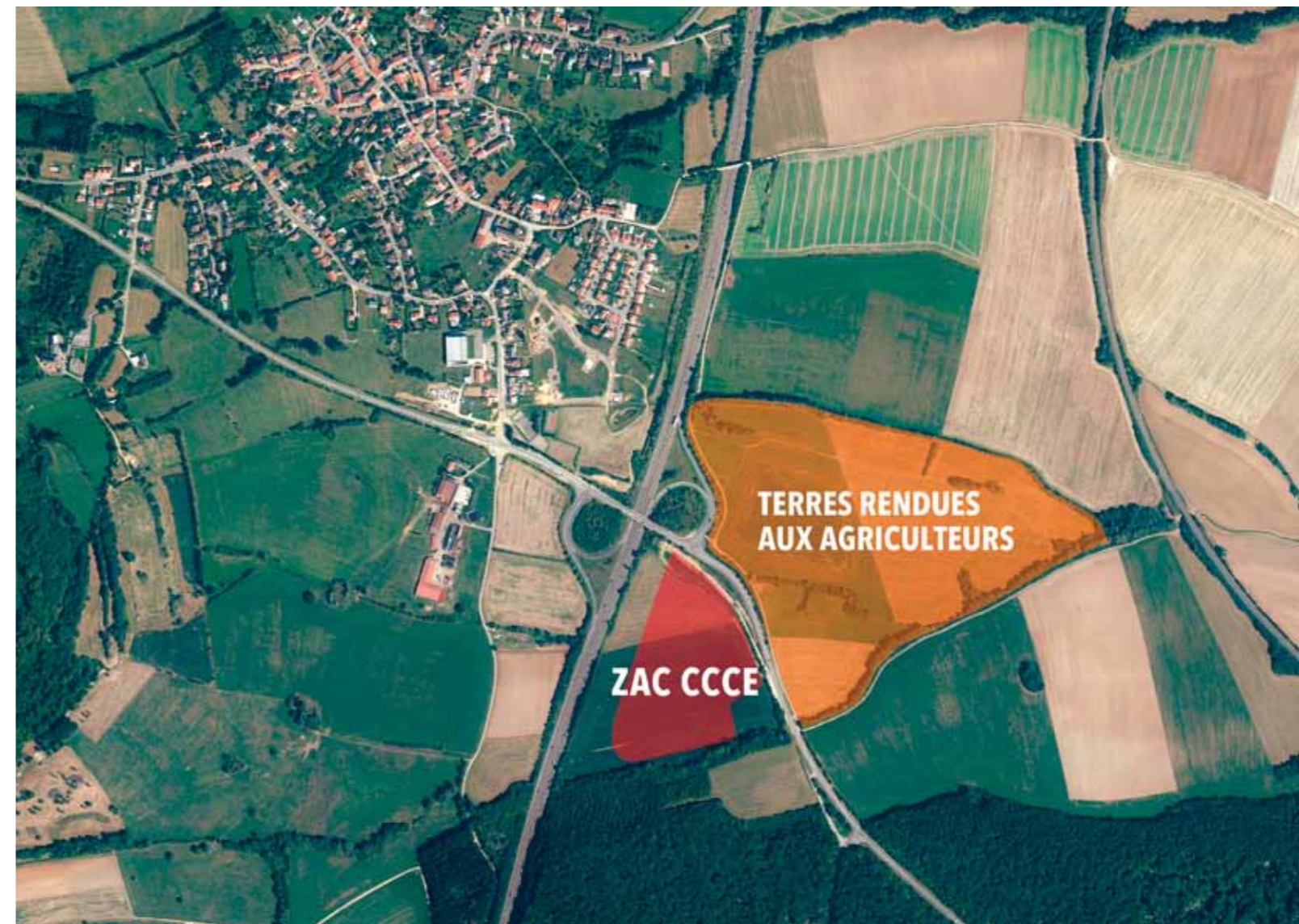
Le programme d'entretien de la Kissel et de ses affluents a débuté en 2016. Il fait suite au programme de restauration afin de pérenniser les travaux. L'entretien de la ripisylve (végétation des berges) a été réalisé fin 2016 dans la traversée de Kanfen.

Ces travaux seront poursuivis sur l'ensemble du linéaire de la Kissel et de ses affluents entre 2017 et 2019. Ils

consisteront au débroussaillage sélectif de la végétation buissonnante des berges, à des travaux de coupe, d'élagage de la strate arbustive et arborée excédentaire (mal venue, vieillissante, menaçant de chuter dans le lit ou ayant poussé au milieu du lit des cours d'eau) et à l'enlèvement des obstacles (embâcles pouvant encombrer le lit et perturber le libre écoulement des eaux).

Suite aux inondations de mai/juin 2016, le Syndicat a décidé de lancer une étude afin de connaître le risque inondation en délimitant les zones inondables. Le tout prendra en compte le ruissellement et les zones humides qui jouent un rôle d'écrêtement des crues. Ces relevés du risque inondation pourront donc être intégrés dans les documents d'urbanisme. Le résultat de l'étude est attendu pour fin 2017.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le SICCE (15, rue des Châteaux - 57570 Cattenom) au : 03 82 50 30 48 ou par mail : emilie.syndicatdelaboler@orange.fr**



## ZAC communautaire de Kanfen

Le serpent de mer sortirait-il enfin de l'eau ?

Il faut bien avouer que la ZAC communautaire de Kanfen, inscrite depuis longtemps aux objectifs de la Communauté de communes de Cattenom et Environs (cf *Bulletin municipal 2014*), a connu quelques difficultés à sortir de terre.

Après une période d'immobilité assez longue et des contraintes très lourdes, telles que les fouilles archéologiques\* par exemple, il semblerait que les choses commencent à se mettre en place pour la concrétisation de cette ZAC.

En effet, la commission du développement économique a décidé de ne retenir, dans un premier temps, que l'aménagement de la partie triangulaire

signalée en rouge sur la photo ci-dessus, soit 10 hectares.

Le cabinet d'étude BEREST a été retenu pour apporter son soutien à la CCCE et faire des propositions d'aménagements. La gestion du trafic produit par cette future zone et la position du futur giratoire qui viendra se substituer à l'actuel rond-point provisoire (à l'entrée d'Entringe) sont des enjeux de première importance. Quant à l'autre partie de la ZAC (signalée en orange sur la photo), les terres seront restituées aux agriculteurs qui exploitaient précédemment cette zone et ce, dans le cadre d'un bail précaire.

Pour rappel, la future ZAC a pour

vocation une activité tertiaire, hôtelière, de loisirs et de tourisme. L'aménagement de cette zone se fera avec le souci constant de cette problématique. Des contacts ont déjà été pris avec des promoteurs pour l'installation d'un hôtel, par exemple.

\* En 2013, une campagne de diagnostic archéologique sur la ZAC de Kanfen avait révélé l'existence de plusieurs secteurs occupés au cours de quatre périodes de l'histoire : le Néolithique, l'Âge de bronze, l'époque gallo-romaine et la période mérovingienne.



## ■ Nouvelle association : Karaté Club Kanfen

*Le karaté est un sport accessible à tous, de 4 à 77 ans*

Depuis la rentrée 2016, une nouvelle association a été créée dans notre commune : le Karaté Club Kanfen. Contrairement aux idées reçues, le Karaté est un art martial accessible à tous, basé sur la non-violence, le respect et le développement personnel. Il existe différents aspects du Karaté, le combat, le Kata (combat virtuel) et la self défense (savoir se défendre). Le Karaté permet à tous de développer motricité, confiance en soi et discipline. Ce sport fera partie des nouvelles disciplines olympiques à Tokyo en 2020. Concernant l'activité de l'association, les entraînements sont ouverts aux sportifs de 4 à 77 ans.

Différents créneaux horaires sont établis concernant les entraînements. **Pour les enfants à partir de 4 ans :** le mardi de 16 h 30 à 18 h à l'espace socioculturel de Kanfen et le jeudi de 17 h 30 à 19 h au gymnase communautaire de Kanfen (mezzanine). **Pour les ados et gradés :** le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30 au gymnase communautaire de Kanfen (mezzanine) Pour les ados et gradés, les cours sont suivis et encadrés par un entraîneur diplômé d'État. Les entraînements sont accessibles à tous. Une séance découverte vous est même offerte. L'inscription aux cours est possible tout au long de l'année. Les cours ont commencé depuis

peu, mais déjà plusieurs licenciés sont montés sur les podiums lors de championnats, open internationaux et nationaux (Bâle, Liège, Bous, ligue de Lorraine...) Différentes activités et manifestations seront organisées tout au long de l'année. **Renseignements : Aline au 06 50 37 65 60 ou lors des séances d'entraînement auprès de l'entraîneur.**



Jessica Schmitt accompagnée de ses danseurs

## ■ Et bien, dansez maintenant

*Tous les mardis, les danseurs viennent améliorer leur technique, guidés par Jessica Schmitt*

Dans le *Kanfen Infos n°31*, la municipalité avait lancé un appel aux Kanfenois et Kanfenoises dans l'objectif de mettre en place une activité danse de salon. Eh bien, cet appel a été entendu, et ce, même au-delà du village ! C'est Jessica Schmitt qui est à l'origine de l'idée d'organiser un cours de danse à Kanfen. À l'occasion d'une réunion publique, elle a en fait part à Denis Baur. Le Maire a approuvé immédiatement l'idée et

mis l'Espace socioculturel à disposition pour ce projet. Danseuse sportive depuis sa plus tendre enfance, Jessica accompagne donc depuis septembre les couples qui veulent s'initier ou se perfectionner à la danse. Tous les mardis, à 20 h, les danseurs se retrouvent pour s'exercer à la valse, à la salsa, au cha-cha, au rock et à bien d'autres danses encore. L'ambiance est conviviale et la bonne humeur de rigueur ! Le succès étant au rendez-vous une

association sera créée pour encadrer cette activité. Bien entendu, chacun est le bienvenu, quel que soit son niveau, et si l'envie de vous déhancher tous les mardis soir sur des musiques envoûtantes vous prend, n'hésitez à vous rendre à l'Espace socioculturel aux heures des cours.

**Renseignements en mairie au 03 82 50 61 10.**

## ■ Les associations de la commune

- AKLAM (loisirs et arts manuels)** - Pdt : Rénilde JACOBS - [aklamkanfen@gmail.com](mailto:aklamkanfen@gmail.com)
- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS** - Pdt : Raymond PILLOY - tél. : 03 82 50 67 75
- APE (parents d'élèves)** - Pdt : Estelle BUTIN - [ape.kanfen@gmail.com](mailto:ape.kanfen@gmail.com)
- ASK (Handball)** - Pdt : Alain ANSALDI - tél. : +352 621 799 798 - [askanfen57@gmail.com](mailto:askanfen57@gmail.com)
- BOUGER À KANFEN** - Pdt : Michèle MALAGNAC - tél. : 06 84 84 84 19 - [e.tiennette@wanadoo.fr](mailto:e.tiennette@wanadoo.fr)
- CLUB DU 3<sup>e</sup> ÂGE** - Pdt : Mauricette DAMAISON - contact en mairie
- CONSEIL DE FABRIQUE** - Pdt : André SCHWEITZER - tél. : 03 82 50 63 25 - [schweitzer.andre@wanadoo.fr](mailto:schweitzer.andre@wanadoo.fr)
- KARATÉ CLUB KANFEN** - Pdt : Aline MANSARD - tél. : 06 50 37 65 60 - [karatekanfen@hotmail.com](mailto:karatekanfen@hotmail.com)
- PÉTANQUE** - Pdt : Gilbert LEVAL
- SYNDICAT DES ARBORICULTEURS** - Pdt : Gabriel LANG - tél. : 03 82 50 64 29 - [gabriel.lang@wanadoo.fr](mailto:gabriel.lang@wanadoo.fr)
- TCK (Tennis)** - Pdt : Stellio LADERVAL - [tc.kanfen@fft.fr](mailto:tc.kanfen@fft.fr)

## Budget 2016

La préparation du budget reste toujours un exercice difficile au regard des baisses des dotations de l'État. Malgré ce contexte compliqué, l'équipe municipale a su engager des travaux importants, et ce sans augmentation de la fiscalité

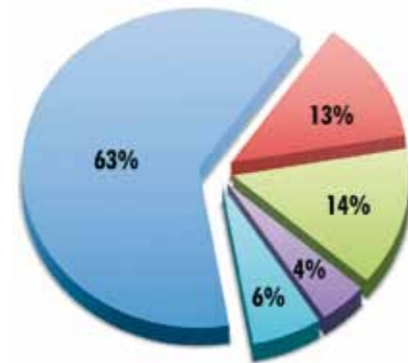
Voté en février 2016, le budget primitif de notre commune présente une section de :

- fonctionnement en équilibre à 756 198 €
- investissement en équilibre à 1 380 453 €

## Budget de fonctionnement (consommation des crédits arrêtée au 23 décembre 2016)



DÉPENSES : 705 883 €



RECETTES : 836 476 €

Charges à caractère général	202 945 €	Impôts et taxes	522 997 €
Charges de personnel	269 288 €	Dotations, subventions, participations	104 774 €
Charges de gestion courante	153 456 €	Ventes de produits (forêts, etc)	117 889 €
Charges financières	25 767 €	Atténuation de charges (emplois aidés)	37 052 €
Atténuation de charges CCCE	54 427 €	Autres produits	53 764 €

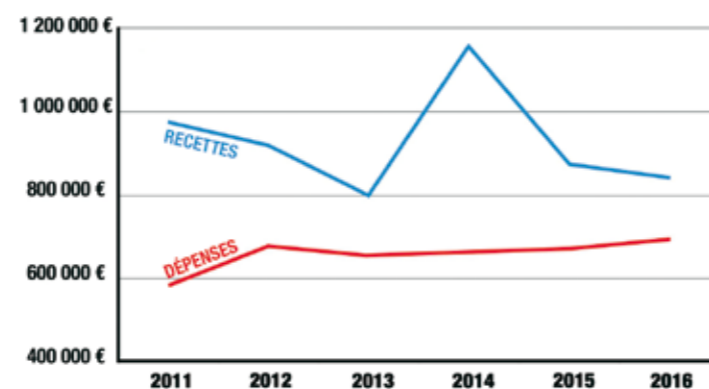
## Évolution 2011 - 2016

### Section de fonctionnement (recettes - dépenses)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (23/12/16)
Dépenses réelles de fonctionnement	587 633 €	677 314 €	654 482 €	661 319 €	672 352 €	705 883 €
Recettes réelles de fonctionnement	973 950 €	918 806 €	798 701 €	1 157 965 €	872 637 €	836 476 €
CAF brute *	386 317 €	241 492 €	144 219 €	496 646 €	200 285 €	130 593 €

### \* La Capacité d'Autofinancement brute

(épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement, et est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles. Elle mesure la capacité de la commune à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.



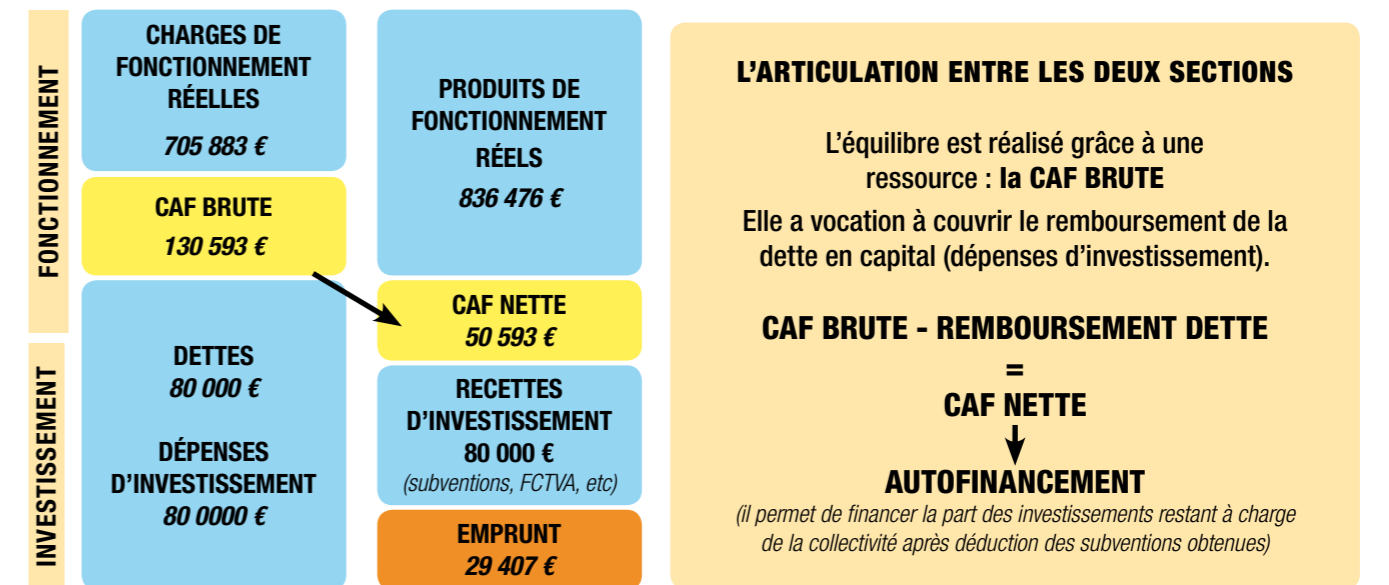
## Dépenses d'investissement

Les principales opérations réalisées en 2016

1 - Enfouissement des réseaux	383 922 €
2 - Extension périscolaire (1 <sup>re</sup> phase)	82 998 €
3 - Réfection voirie (rue de la Mairie et de la République)	79 493 €
4 - Sortie parking et refection place de Cantevanne	29 190 €
5 - Solde espace socioculturel	17 715 €
6 - Achat mobilier Espace socioculturel	6 877 €

600 195 €

## L'autofinancement



### L'ARTICULATION ENTRE LES DEUX SECTIONS

L'équilibre est réalisé grâce à une ressource : la CAF BRUTE. Elle a vocation à couvrir le remboursement de la dette en capital (dépenses d'investissement).

CAF BRUTE - REMBOURSEMENT DETTE

=  
CAF NETTE

↓  
AUTOFINANCEMENT

(Il permet de financer la part des investissements restant à charge de la collectivité après déduction des subventions obtenues)

## Les trois taxes

		Moyenne des communes CCCE
Taxe d'habitation	13,60 %	16,16 %
Taxe foncière bâti	16,84 %	16,40 %
Taxe foncière non bâti	78,65 %	69,40 %

**MAINTIEN des TAUX D'IMPOSITION depuis 2008**

## Subventions aux associations

Tableau récapitulatif des subventions versées aux associations et écoles en 2015 et 2016

	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS LOCALES	MONTANT 2015	MONTANT 2016
SPORTIVES	Tennis Club de Kanfen	1 332 €	1 435 €
	Pétanque Kanfenoise	995 €	1 040 €
	Association Sportive Handball (section handball)	3 167 €	3 152 €
	Bouger à Kanfen (gymnastique)	1 285 €	1 312 €
CULTURE LOISIRS	Amicale des Sapeurs-Pompiers	850 €	850 €
	Club du 3 <sup>e</sup> âge	560 €	500 €
	Association Kanfenoise Loisirs Arts Manuels	560 €	560 €
	APE	640 €	680 €
	Arboriculteurs	680 €	680 €
ÉCOLES	École primaire : participation aux frais de transport	3 000 €	3 000 €
	École maternelle : participation aux frais de transport	1 000 €	1 000 €
	CCAS : subvention de fonctionnement	1 000 €	1 000 €
	Association Éclos (Périscolaire)	39 954 €	28 712 €
<b>TOTAL</b>		<b>55 023 €</b>	<b>43 921 €</b>

**LARA** KEBAB - GRILL  
KANFEN



**03 82 88 27 77**

*Boulangerie pâtisserie  
salon de thé*

*Le fournil de Kanfen*  
**LD**  
*Danny Le Douaré*

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE  
de 4 h 30 à 19 h 30

36 rue de Hettange  
57330 KANFEN  
tél. : 33 (0)382 87 10 00  
lefournildekantfen@gmail.com

*fabrication artisanale*

 **citéos**

Éclairage Public  
Mise en valeur du patrimoine  
Illuminations festives  
Équipements urbains dynamiques

ZAC Unicom - 57970 BASSE-HAM  
Tél. : **03 82 56 68 98** - Fax : **03 82 82 95 33**

**Stephane Van Landeghem**  
Haute Coiffure Française

26 avenue de la liberté  
Volmerange les mines  
57330

03.82.50.29.99

www.stephanevanlandeghem.com



**ALAIN KAIZER**  
06 11 37 55 55  
email : kaizer.alain@aliceadsl.fr



**TERRASSEMENT**  
1, rue Robert SCHUMAN - 57330 KANFEN

 **MAÇONLUX**

Tél.: +352 26 52 11 40 constructions  
Fax: +352 26 52 11 41 façades  
e-mail: maconlux@pt.lu plafonnages  
www.maconlux.lu carrelages

 **SARL NAGELSCHMIT**  
Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage

11 rue de Malling - Métrich  
57970 KOENIGSMACKER

Tél : 03 82 58 22 40 / 06 74 97 94 40  
Fax : 09 64 32 43 72  
laurent.nagelschmit@orange.fr

Flurs coupées  
Plantes vertes et fleuries  
Compositions  
Mariage - Deuil  
Objets - Décorations

 **Fleurs**  
créateur d'émotions

**03 82 87 48 03**  
rue d'Hettange  
KANFEN

**ID ARCHITECTURE**

ANTOINE SPOH / BAS GILBERT / JACOB NICOLAS



Espace Comtoisaine - 2 boulevard Henri Becquerel - 57970 YUTZ  
Tel: 03.55.84.00.04 e-mail: idarchi.agence@gmail.com

Pour vos fêtes de Noël  
**Vente de sapins**

Parking de covoiturage

**À KANFEN**



Livraison gratuite à domicile


**La P'tite Bûche**  
Bois de chauffage

- Livraison de bois sec toute l'année
- Bois dur de qualité premium
- Tassement à domicile sur demande

**(+33) 6 72 26 95 57**  
laplfebuche@gmail.com

3 rue de Lorraine • 57330 KANFEN



 **COLAS**

**Nord-Est**

**AGENCE DE METZ**  
Zone Detricale  
68 rue des Garennes - BP 50075 - 57152 MARLY Cedex  
Tél. : **03 87 56 02 31** - Fax : **03 87 56 15 00**  
metz@colas-ne.com / www.colas-france.fr

**SOCIETE BOGUET**

Electricité Générale  
Chauffage électrique intégré  
Ventilation mécanique contrôlée

 ENTREPRISE QUALIFELEC

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €. - Locataire gérance

6, place du Marché - Tél. 03 82 58 11 83 - Fax 03 82 58 92 92  
108, rue du Général Henry (dom) - Tél. 03 82 58 47 10  
57290 FAMECK

 **GP** NEPLING

Assainissement - Eau Potable  
03 82 88 28 10

**Ambiance Bois Concept**  
Ossature bois, charpente, terrasse, couverture & zinguerie

Constructeur de maisons individuelles  
*Tous corps d'état*

**tél. : 09 51 87 63 94**  
**06 47 34 88 50**

2E rue du Docteur Schweitzer - 57130 ARS SUR MOSELLE  
www.ambiance-bois-concept.fr - thierry-ambianceboisconcept@hotmail.fr



 **SCHMIT DAMIEN**  
**CONSTRUCTION**  
Maçonnerie, gros-œuvre, rénovations

21, rue de l'Orme  
54470 PANNES

Tél/Fax 03.83.81.71.96  
Portable 06.07.89.32.95

 S.A.S  
**LADROSSE-KRUPA**  
Chauffage | Sanitaire | Climatisation | Energies nouvelles

29, rue des Feivres  
57070 METZ - 03.87.22.22.23

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

**AU FUMET LORRAIN**  
- CHEZ GOREI -

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
DE 8H00 À 19H30

**SAMEDI**  
DE 7H00 À 14H00

**LE FUMET LORRAIN OUVRE À KANFEN**



 **Institut de beauté Maia**

30 rue d'Hettange  
57330 kanfen

**03 54 86 18 87**

La relaxation avant tout !

Merci à nos partenaires qui nous permettent de financer cette publication.



## FICHE PATRIMOINE de Kanfen



On peut rencontrer dans nos villages, au détour d'un chemin, des témoignages de la foi et de la piété des générations passées. Les bildstocks en sont un émouvant témoignage taillé dans la pierre.

Si on s'attache à ce que nous rapporte la mémoire des anciens et les documents écrits, au moins trois bildstocks se dressaient encore au XIX<sup>e</sup> siècle à Kanfen. Aujourd'hui, un seul, portant la date de 1634, peut encore être admiré au croisement de la rue du Keybourg et de Volmerange. « Il se trouvait à l'origine sur les pentes du Kudertberg au milieu des vignes (Krenzlänge) isolé dans la nature. Il aurait été rapporté par le propriétaire du terrain dans le village » (cf. : Guy Blaise). Plantée dans un socle rectangulaire, sa base carrée se prolonge par un fût polygonal qui porte un édicule couvert d'un toit à double bâtière dont la croix sommitale a disparu. Les quatre niches, peu profondes, sont garnies de hauts reliefs d'une facture plutôt maladroite. La niche principale, qui fait face aux passants, abrite une scène de la crucifixion. Le Christ nimbé est cloué sur une croix dont le « patibulum » est très large, on ne distingue plus le « titulus ». Si le visage est trop « rongé », il est tendu de cheveux en nattes, comme ceux de Samson, symbole de force surhumaine. Le sauveur semble rayonner sur sa croix et anticipe la résurrection. Le corps est couvert d'un pagne de pureté, appelé périzonium, attaché par un cordon. Les pieds, attachés par un seul clou, ne semblent pas reposer sur un « suppedaneum ». Le panneau arrière, le plus abimé, illustre la « désolation » de Marie après la « déposition » du corps de Jésus. La vierge, voilée et éplorée, tient le corps de son fils marqué par la rigidité cadavérique, sur ses genoux (Pietà).

Le côté gauche de l'édicule rend hommage à Sainte Barbe de Nicomédie, patronne du pays Messin depuis le XV<sup>e</sup> siècle, mais aussi, entre autres, des carriers qui tiraient des entrailles de la terre à Volmerange, Molvange, Havange ou Hettange le précieux calcaire dont on construisait les croix et les églises. La princesse, richement vêtue, porte une couronne et tient dans sa main gauche la palme du Martyr. De sa main droite, elle s'appuie sur la tour dans laquelle elle avait été enfermée par son père Dioscore et qu'elle avait fait percer d'une troisième fenêtre en l'honneur de la trinité. Enfin, sous l'arc flamboyant de la face droite, le sculpteur a représenté Saint Nicolas, évêque de Myre, décrété protecteur de la Lorraine par le duc René II, en 1477. Le Saint thaumaturge est représenté avec chape et chasuble, coiffé de la mitre et tenant la crosse dans sa main gauche. De sa main droite, il signe la résurrection des trois clériaux mis au saloir, miracle inspiré de la praxis des stratelates.

